

**Rapport de la réunion du
Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)**
(en ligne, 11-12 février 2025)

1. Ouverture de la réunion

Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT, M. Camille Jean Pierre Manel, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) Le Secrétaire exécutif a réitéré la disponibilité du Secrétariat de l'ICCAT, en particulier de l'équipe de l'IOMS (y compris l'expert externe, M. Carlos Palma, ancien membre de longue date du Secrétariat de l'ICCAT), pour contribuer au succès de la réunion. Enfin, M. Manel a remercié l'équipe d'interprètes pour leur travail au cours de cette réunion complexe et hautement technique, ainsi que le Président du WG-ORT, le Dr Bryan Keller, pour son engagement et son rôle de chef de file. Le Dr Bryan Keller a remercié M. Manel, tous les participants et le Secrétariat de l'ICCAT et a félicité l'équipe de l'IOMS pour son travail acharné et continu visant à faire progresser le développement de l'IOMS.

2. Désignation du rapporteur

M. Carlos Palma a été désigné comme rapporteur pour la réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

L'ordre du jour de la réunion a été adopté avec des modifications mineures (inverser l'ordre des points au point 5.1 afin que le gestionnaire de formulaires soit présenté avant le gestionnaire de navires et avancer le plan de travail au point 7). Celui-ci figure à l'**appendice 1**. La liste des participants est jointe à l'**appendice 2**. Le Président a également indiqué que, si le temps le permettait, le Secrétariat présenterait, au titre du point 13 de l'ordre du jour (Autres questions), les activités liées à un nouveau logiciel de gestion de projet ([Jira](#) d'Atlassian), qui pourrait être utilisé pour gérer la mise en œuvre de l'IOMS.

Le Président a informé brièvement les participants sur les dispositions et la logistique de la réunion, y compris les informations sur le dossier partagé NextCloud ([ici](#)) contenant tous les documents du WG-ORT pour cette réunion (dossier 2025) et toutes les réunions précédentes du WG-ORT depuis 2021. Il a également rappelé que la réunion était enregistrée et qu'elle bénéficiait d'une interprétation dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

4. Examen de la réglementation de l'ICCAT ayant des implications sur le mandat du Groupe de travail

Le Président a passé en revue le mandat du WG-ORT et a fourni une mise à jour concernant le compte rendu de la 24e réunion extraordinaire de la Commission tenue en format hybride / en personne à Limassol, Chypre, du 11 au 18 novembre 2024. Il a brièvement présenté les Recommandations suivantes :

- [Recommandation de l'ICCAT concernant l'élaboration d'un système de déclaration en ligne \(Rec. 16-19\)](#). Cette mesure établit la création et le mandat du WG-ORT concernant le développement de l'IOMS.
- [Recommandation de l'ICCAT visant à poursuivre l'élaboration d'un système de déclaration en ligne intégré \(Rec. 21-20\)](#). Cette mesure renforce le mandat du WG-ORT en consolidant le travail intersessions et permet un processus décisionnel plus souple et plus autonome pour la mise en production de nouvelles fonctionnalités.

Le Président a également informé que, dans le but de remplacer la [Recommandation de l'ICCAT sur l'application du système intégré de gestion en ligne \(Rec. 22-17\)](#) et sur la base des orientations du WG-ORT, une nouvelle Recommandation a été adoptée à la réunion annuelle de 2024 afin d'aborder la mise en production des modules de l'IOMS pour les données d'application et les données statistiques :

- [Recommandation de l'ICCAT sur l'application du système intégré de gestion en ligne \(Rec. 24-17\)](#). Aux termes de cette mesure, les CPC sont tenues d'enregistrer au moins un utilisateur dans l'IOMS. En outre, depuis 2023, les CPC sont tenues de soumettre des parties du rapport annuel directement dans l'IOMS ; et, à mesure que de nouveaux modules sont développés dans l'IOMS, les CPC devront soumettre les informations pertinentes en utilisant les modules dédiés de l'IOMS au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

Le Président a rappelé l'importance de cette mesure révisée ainsi que le fait qu'elle ait été adoptée au moment opportun pour pouvoir prendre en compte les nouveaux modules statistiques de l'IOMS prévus à court terme.

L'Union européenne (UE) a remercié le Président d'avoir résumé le mandat du WG-ORT et a rappelé l'importance de simplifier la mise en production des nouveaux modules au fur et à mesure de leur disponibilité. Il a posé des questions sur le processus de mise en production des nouveaux modules et sur la manière dont les données correspondantes sont fournies.

Le Président a rappelé la séquence des activités (développement, tests, formation, mise en production, période de présentation expérimentale, période de présentation obligatoire) pour l'adoption d'un nouveau module de l'IOMS par le WG-ORT et que ces activités auront toujours des dates (ou périodes) spécifiques, comme décrit dans le plan de travail du WG-ORT, qui sera adopté au cours de la réunion au point 7. A partir de la date de début de la dernière activité, à savoir la « présentation obligatoire », les CPC seront tenues d'utiliser uniquement le module de l'IOMS afin de fournir les données associées à l'ICCAT. Les CPC seront informées des attentes et des dates de début des dispositions obligatoires par le biais des circulaires de l'ICCAT (y compris les rappels), comme lorsque le module du Rapport annuel de l'IOMS a été mis en production et qu'il est devenu obligatoire de soumettre la Section 3 (Parties 1 et 2) uniquement par le biais de l'IOMS.

5. Mise à jour de l'état d'avancement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Le Président a présenté cette section en rappelant au WG-ORT que le rapport de situation de 2024 (contenu dans l'appendice 2 de l'annexe 9 du [Rapport de la période biennale 2024-2025, le partie \(2024\), Vol. 1](#)) a été présenté au Comité d'application (COC) par le Président du WG-ORT lors de la 24^{ème} réunion extraordinaire de la Commission. Ce rapport de synthèse résume les activités du WG-ORT réalisées au cours de l'année 2024. Il contient également des statistiques utiles sur le remplissage du rapport annuel. Le Président a rappelé que toutes les activités prévues pendant la période intersessions, à l'exception d'une seule (proposition visant à rendre les données appropriées de l'IOMS accessibles au public), ont été entièrement menées à bien. L'activité en cours a été abordée à la section 12 et sera vraisemblablement mise en œuvre avec succès.

5.1 Examen de la situation actuelle et des progrès réalisés en 2024

Le Secrétariat a fait une présentation pour résumer l'objectif principal de l'IOMS en tant que système intégré de déclaration en ligne : centraliser et gérer pratiquement toutes les exigences de l'ICCAT en matière de déclaration de données. Par la suite, le Secrétariat a présenté un bref résumé historique des travaux de l'IOMS depuis la création du WG-ORT en 2016 (voir [Rec. 16-19](#)). L'IOMS est actuellement dans sa quatrième phase de développement (détails fournis dans le plan de travail du WG-ORT à la section 7).

Un résumé des réalisations des phases 1, 2 et 3 se trouve dans le [Rapport de la Réunion de 2024 du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne \(WG-ORT\)](#). En 2024 (les cinq derniers mois de la phase 3 et le début de la phase 4), le travail de développement s'est concentré sur l'achèvement du module de gestionnaire de navires (contenant le UN/FLUX) et du gestionnaire de formulaires. Le module de gestionnaire de ports, qui a également débuté au cours du second semestre 2024, est bien avancé, de sorte que les essais généraux et la formation des utilisateurs peuvent commencer. En outre, trois nouveaux modules ont été lancés au cours des derniers mois : Gestionnaire des feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés, gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1), gestionnaire de COCT (tableaux d'application). Au cours de la phase 4, l'accent sera mis sur la mise en production des trois principaux modules qui sont pratiquement achevés (gestionnaire de navires, gestionnaire de formulaire et gestionnaire de ports) et sur l'avancement des trois modules récemment lancés.

Enfin, le Secrétariat a fourni quelques statistiques relatives à la soumission des rapports annuels de l'IOMS pour les quatre années de production (2021 à 2024), afin de permettre au WG-ORT d'observer les améliorations apportées et d'identifier les faiblesses potentielles. En résumé, ces statistiques indiquent que :

- Depuis 2023, toutes les CPC de l'ICCAT ont des utilisateurs enregistrés auprès de l'IOMS (conformément au paragraphe 1 de la *Recommandation de l'ICCAT sur l'application du système intégré de gestion en ligne (Rec. 24-17)*).
- Les soumissions complètes des deux sections du rapport annuel (les soumissions de S3P1 : Section 3/1ère partie ; S3P2 : Section 3/2e partie) via l'IOMS ont augmenté régulièrement entre 2021 et 2024 pour les 57 CPC (53 Parties contractantes et 4 Parties coopérantes) :
 - S3P1 (statistiques) : de 72 % (41 CPC) en 2021 à 86 % (49 CPC) en 2024
 - S3P2 (application) : de 70 % (40 CPC) en 2021 à 81 % (46 CPC) en 2024
- Outre l'augmentation constante indiquée ci-dessus, le soutien fourni par le Secrétariat pour télécharger et corriger les deux sections (S3P1, S3P2) a diminué progressivement de 2021 (40 % des CPC) à 2024 (<5 % des CPC).
- Sept à dix CPC de l'ICCAT ont rencontré des difficultés pour fournir les deux sections du Rapport annuel de 2021 à 2024.

Les indicateurs statistiques ci-dessus (détaillés dans le **tableau 1**) montrent de bons progrès au cours des quatre dernières années. Toutefois, des difficultés subsistent pour certaines CPC (soumissions en attente pour les sections incomplètes et complètes). Le Secrétariat s'engage à analyser chaque cas et à contacter les CPC pour résoudre les problèmes constatés.

Pendant toutes les phases de développement de l'IOMS, l'équipe de l'IOMS continuera à s'engager dans trois types d'activités simultanées :

- Aide à l'utilisateur : Travail continu visant à aider tous les utilisateurs de l'IOMS à travailler au sein de l'IOMS (cours de formation ou sessions de réunions individuelles, pendant la période intersessions ou lors de la réunion annuelle de la Commission), réponses aux questions ou préoccupations par courrier électronique (courriel : general@ioms.iccat.int), création de manuels d'utilisation pour chaque module, module de système d'aide dynamique, etc.)
- Maintenance : Travail associé au maintien de l'IOMS en production.
- Nouveau développement : Étude, conception, modélisation et développement de nouveaux codes.

L'augmentation du budget ordinaire de l'IOMS par la Commission en 2023 a permis à une équipe stable de quatre développeurs de logiciels seniors de travailler à temps plein sur le projet IOMS. Ces conditions ont permis d'accroître la robustesse et l'efficacité du projet grâce à un meilleur équilibre et à une optimisation du temps consacré à ces trois activités majeures de l'IOMS (part actuelle : 30 % pour l'assistance aux utilisateurs et les nouveaux développements, et 40 % pour la maintenance), l'accent étant mis sur les nouveaux développements afin d'accélérer le projet IOMS. Le Secrétariat considère donc que toutes les conditions sont réunies pour que les travaux de l'IOMS soient programmés à long terme.

Le Président a félicité le Secrétariat et toutes les CPC qui ont contribué aux progrès réalisés au cours de 2024, notant que la présentation donnait une perspective tangible de l'énorme quantité de travail accompli. Une CPC a également reconnu le travail réalisé et a demandé si le plan visant à mettre en production les deux nouveaux modules (gestionnaire de formulaires et gestionnaire de navires) d'ici la mi-2025 tient compte des délais existants de l'ICCAT, des préoccupations des CPC concernant leur état de préparation à l'utilisation de ces modules et des aspects obligatoires de leur utilisation. Le Président a informé que la recommandation du Secrétariat de reporter la mise en production de ces modules au second semestre 2025 a été faite pour éviter de précipiter l'ensemble du processus, puisque le WG-ORT avait convenu l'année dernière (voir le plan de travail de 2024) de mettre en production les deux modules au début de 2025. Pour donner suite à sa recommandation, le Secrétariat a explicitement évalué les trois aspects suivants : a) le calendrier, étant donné que la mise en production a lieu après la plupart des échéances de l'ICCAT ; b) les utilisateurs de l'IOMS disposeraient d'un délai supplémentaire pour se familiariser avec les modules ; c) une

période supplémentaire de trois mois après la mise en production pourrait être établie et ce n'est qu'à ce moment-là qu'il deviendrait obligatoire de fournir les données associées par l'intermédiaire de l'IOMS. Le Président a soutenu la proposition, reportant toute autre discussion à l'adoption du plan de travail de 2025 (section 7).

5.1.1 Module de gestionnaire de formulaires

L'objectif principal du module de gestionnaire des formulaires est de centraliser et de gérer tous les formulaires électroniques standardisés de l'ICCAT de différents types (CP : application ; ST : statistiques ; TG : marquage) envoyés par les CPC à l'ICCAT. De cette manière, une CPC peut accéder en ligne à l'inventaire de tous les formulaires soumis au fil du temps et vérifier leur statut. Chaque formulaire téléchargé aura un identifiant de fil unique (dates, actions, remarques, etc.) afin de suivre les événements intermédiaires et le statut qui en résulte (rejeté, inventorié, validé, corrigé, traité, etc.) jusqu'à ce que l'information soit effectivement stockée dans les bases de données de l'ICCAT (IOMS ou le système ICCAT-DB actuel) et que le fil soit finalement clôturé. Le gestionnaire de formulaires dispose d'une base de données dédiée à l'IOMS pour traiter toutes les informations qu'il gère.

Le Secrétariat a effectué une démonstration en temps réel du gestionnaire de formulaires dans son état de développement actuel, en utilisant l'environnement [sandbox](#) (que tout utilisateur de l'IOMS peut tester, 15 formulaires sur un total d'environ 50 sont prêts à être testés). Les autres formulaires seront traités par le Secrétariat, mais le processus de standardisation prendra un certain temps. La démonstration s'est concentrée sur trois fonctionnalités principales (téléchargement de formulaires, fonctions d'interrogation et outils d'administration et de communication). Les trois principales fonctionnalités peuvent être résumées comme suit :

- Téléchargement : Un ou plusieurs formulaires peuvent être téléchargés simultanément. Après avoir téléchargé un formulaire, le gestionnaire de formulaires vérifie si le formulaire est valide en lisant sa section d'en-tête (validation de base). S'il est valide, le gestionnaire de formulaires inventorie le formulaire dans sa base de données, avec les métadonnées correspondantes (date de téléchargement et référence, utilisateur IOMS, éléments de la section d'en-tête, etc.) et lui attribue un identifiant unique. Les formulaires non enregistrés ne sont pas acceptés par le gestionnaire de formulaires. À partir de maintenant, plusieurs événements intermédiaires se produiront jusqu'à ce que le formulaire soit considéré comme entièrement vérifié (directement par le module IOMS lui-même s'il existe déjà, ou indirectement par le Secrétariat si les modules IOMS n'ont pas encore été développés) et correctement stocké dans la base de données respective (système de base de données IOMS ou système ICCAT-DB actuel). Chaque événement intermédiaire et le statut associé du formulaire téléchargé seront enregistrés séquentiellement dans le fil de discussion correspondant. Tous les événements enregistrés peuvent ensuite être consultés.
- Recherche : Les utilisateurs de l'IOMS peuvent consulter (filtres simples et combinés) le statut de tous les formulaires téléchargés par leurs CPC et identifier ceux qui nécessitent une action spécifique. Les utilisateurs de l'IOMS ne peuvent actuellement voir que le statut de leur CPC, mais le WG-ORT est en train d'étudier la possibilité de consulter les formulaires d'autres CPC.
- Outils administratifs et de communication : Ces outils visent à gérer la messagerie directe entre la CPC et le Secrétariat. Il peut s'agir de simples notifications ou de messages exigeant une action spécifique. Le système de communication est bidirectionnel et géré en interne par l'IOMS. Les outils de communication permettent d'annexer de petits fichiers (par exemple des captures d'écran avec des exemples) pour faciliter l'interaction entre le Secrétariat et l'utilisateur de l'IOMS.

Le WG-ORT a félicité l'équipe de l'IOMS pour les résultats obtenus en ce qui concerne le module de gestionnaire de formulaires. Le Groupe a demandé une explication détaillée du processus de validation du gestionnaire de formulaires, notamment en ce qui concerne les processus automatiques et manuels. Le Secrétariat a rappelé que l'IOMS et le système de base de données actuel (ICCAT-DB), géré dans l'intranet de l'ICCAT, disposent déjà d'un large éventail d'outils de validation des données, mais que tous ne sont pas entièrement automatisés et optimisés. L'IOMS vise à automatiser et à optimiser la plus grande partie de tous les processus de validation des données derrière les soumissions de données, en développant des outils plus élaborés et plus avancés. La validation de chaque formulaire soumis par l'intermédiaire du

gestionnaire de formulaires et traité par le module cible (le module qui prend en charge les informations arrivant dans ce type de formulaire spécifique), s'il existe, implique les événements suivants :

- i. Le gestionnaire de formulaires effectue une validation de base (automatique) :
 - en identifiant si le formulaire est enregistré et utilise la dernière version,
 - en vérifiant si tous les champs de l'en-tête du formulaire sont remplis,
 - en vérifiant la cohérence de tous les champs remplis (chaque formulaire a ses propres contrôles de validité),
 - en identifiant le module cible qui gère les détails du formulaire (section(s) de données détaillées).
- ii. Si un module cible existe (communication bidirectionnelle) :
 - Il lui transfère les processus de validation de niveau supérieur (automatique)
 - Critères de validation basés sur les registres (syntaxe, sémantique, logique commerciale)
 - Contrôles de cohérence entre les champs basés sur les registres (par exemple, corrélation entre les caractéristiques)
 - Préparation aux analyses statistiques avancées : utilisation d'outils externes pour les analyses exploratoires et l'exploration de données (une ou plusieurs dimensions sur l'ensemble d'un jeu de données/base de données)
 - Le module cible informe le gestionnaire de formulaires des résultats de la modification de l'état du formulaire.
- iii. Dans le cas contraire
 - Le travail de validation est effectué par le Secrétariat en utilisant ICCAT-DB (en dehors de l'IOMS).
 - Le formulaire est validé automatiquement (par exemple, tous les formulaires ST) et potentiellement stocké, ou
 - Le formulaire est validé manuellement (ou partiellement automatiquement) et potentiellement stocké.

Le Président du Sous-comité des Statistiques du SCRS (SC-STAT), le Dr Pedro Lino, après avoir félicité le Secrétariat pour les progrès réalisés dans le cadre de l'IOMS, a demandé quelques explications. Le Président du SC-STAT a demandé si la dernière version de chaque formulaire électronique sera directement accessible dans l'IOMS à tout moment, afin d'éliminer les erreurs passées liées aux versions des formulaires. Le Secrétariat a confirmé que l'IOMS disposera toujours des dernières versions des formulaires à télécharger. Le Président du SC-STAT a souhaité en savoir plus sur les notifications envoyées après qu'un utilisateur de l'IOMS a téléchargé un formulaire dans l'IOMS. Le Secrétariat a indiqué que des notifications par courrier électronique seront envoyées à l'utilisateur de l'IOMS au cours de plusieurs phases de traitement, indiquant les mesures à prendre le cas échéant. Un premier courriel est envoyé après qu'un formulaire a été téléchargé et inventorié (stocké et enregistré avec divers éléments, y compris un identifiant de fil de discussion unique), et fait office d'accusé de réception officiel. Les formulaires non valides ne sont pas inventoriés et les erreurs sont affichées en temps réel dans l'IOMS. Par la suite, d'autres courriels électroniques seront envoyés pour signaler tout changement dans l'état de traitement du formulaire (rejeté en raison d'erreurs et nécessitant une révision, accepté avec des avertissements demandant des améliorations supplémentaires, traité et stocké, etc.), ainsi que les actions ultérieures pertinentes. Des notifications supplémentaires rappelant aux CPC les actions à prendre peuvent également être envoyées.

Une autre question soulevée par le Président du SC-STAT concerne les préoccupations liées à l'adoption d'un format propriétaire (Microsoft EXCEL) pour les formulaires électroniques de l'ICCAT, rappelant que l'IOMS a lui-même adopté une licence open-source (GPLv3) et que toutes les technologies de l'IOMS reposent sur des outils open-source (systèmes d'exploitation Linux, conteneurs docker, serveurs de base de données, etc.) Le Président du SC-STAT a suggéré, avec l'approbation générale du Groupe, que le Secrétariat étudie la possibilité d'adopter le format « Open Document Format for Office Applications » (également connu sous le nom de OpenDocument Format ou [ODF, actuellement dans sa version 1.3](#)), un format de fichier standard ISO-26300 pour les applications bureautiques (documents Word, feuilles de calcul, présentations, etc.) élaboré et maintenu par le comité technique ODF-TC de OASIS. Le Secrétariat a

accepté de réaliser cette étude et de présenter les résultats à la réunion de 2026 du WG-ORT (voir section 12), mais il a rappelé au Groupe que le format EXCEL est aujourd'hui largement utilisé par l'ICCAT et que passer à un autre format serait difficile. Par conséquent, l'élaboration et l'adoption de formulaires électroniques ODF ne doivent être considérées que comme un format optionnel à utiliser par l'IOMS.

Plusieurs autres questions ont été soulevées par le Groupe. La première concerne le temps nécessaire pour diffuser les informations d'un formulaire CP01 après qu'il a été téléchargé sans erreur et accepté par le Secrétariat. Le Secrétariat a informé que, comme pour toutes les données fournies par l'intermédiaire de l'IOMS, une fois que le Secrétariat a accepté un formulaire téléchargé, les données de celui-ci sont automatiquement stockées et disponibles pour la diffusion avec l'acceptation finale du Secrétariat. La deuxième question concernait la disponibilité de l'information historique (exemple donné : tous les formulaires ST fournis par les CPC à l'ICCAT dans le passé) dans l'IOMS. Le Secrétariat a expliqué que toutes les données stockées dans le système actuel (ICCAT-DB) seront migrées vers l'IOMS et que cela a été planifié comme l'un des principaux objectifs de l'IOMS. Cette tâche de migration n'aura lieu qu'une seule fois et juste avant la mise en production du module IOMS correspondant, afin d'éviter de maintenir les deux systèmes (IOMS ICCAT-DB et IOMS) à jour. La première grande migration de données aura lieu avec le registre des navires de l'ICCAT (contenant des informations remontant jusqu'à 2013). La troisième question concernait la date à laquelle les données de l'IOMS deviendront officielles et accessibles au public. Le Président du WG-ORT a confirmé que la disponibilité des données officielles au public tiendra toujours compte de la politique de diffusion des données de l'ICCAT ([dernière version](#)). Enfin, il a également été demandé si le gestionnaire de formulaires permettrait d'accéder au formulaire original téléchargé vers l'IOMS et d'exporter les informations existantes de l'IOMS soumises par une CPC vers le formulaire électronique correspondant. Le Secrétariat a confirmé que tous les formulaires originaux téléchargés sur l'IOMS seront toujours disponibles, mais que la fonctionnalité d'exportation d'un formulaire donné doit s'accompagner du développement du module chargé de gérer cette information particulière.

Le WG-ORT a également demandé si une CPC devrait télécharger les données relatives aux navires en utilisant le formulaire [CP01-VessLst](#) avec à la fois le gestionnaire des formulaires et le gestionnaire des navires. Le Secrétariat a répondu qu'étant donné que les deux modules communiqueront et interagiront l'un avec l'autre, un seul devrait être utilisé pour les mêmes données. L'interaction entre les modules de l'IOMS reflète l'une des principales caractéristiques opérationnelles de l'IOMS, à savoir l'échange d'informations entre les bases de données des modules et la rationalisation des exigences en matière de déclaration.

5.1.2 Module de gestionnaire des navires

Le module du gestionnaire des navires de l'IOMS est un module très complexe, incorporant une multitude de fonctionnalités visant à traiter toutes les informations relatives aux navires soumises à l'ICCAT sur la base des diverses Recommandations (détails dans les [Directives pour la transmission des données et des informations requises par l'ICCAT](#)). Il contient trois ensembles principaux de caractéristiques incorporées dans les sous-modules respectifs : a) le gestionnaire de l'enregistrement et de l'autorisation des navires lié au formulaire [CP01-VessLst](#) ; b) le gestionnaire des autorisations de transbordement aux transporteurs lié au formulaire [CP46-VessTran](#) ; c) le gestionnaire des accords d'affrètement lié au formulaire [CP53-ChartrCP_FS](#). Un quatrième sous-module prévu pour un développement futur (priorité moindre) est le gestionnaire de l'activité de pêche de l'année précédente des navires déclarée à l'aide du formulaire [ST01-T1FC](#), répondant aux besoins du SCRS et du Comité d'application (quatre exigences en matière de données fusionnées dans une disposition unique). Les trois sous-modules de gestion des navires peuvent être complétés en ligne (modification directe : ajouter, modifier, supprimer) et hors ligne (remplir les formulaires en dehors de l'IOMS et enfin télécharger). Pour l'instant, seuls les sous-modules d'enregistrement et d'autorisation des navires seront capables d'échanger automatiquement des données (en utilisant le langage UN/FLUX intégré à l'IOMS) en temps réel et avec une intervention humaine minimale (échange de données de machine à machine). L'échange automatique de données via UN/FLUX ne sera achevé qu'à un stade ultérieur. Tous les éléments restants sont pratiquement prêts à être mis en production.

Le Secrétariat a présenté une démonstration couvrant chacun des trois sous-modules du module principal de gestionnaire de navires avec toutes les fonctionnalités actuelles. Cette démonstration a utilisé l'environnement de test de l'IOMS et des données de navires fictifs.

Gestionnaire de l'enregistrement et de l'autorisation des navires (formulaire [CP01-VessLst](#))

La démonstration a couvert l'ensemble des fonctionnalités de ce module, y compris un examen du tableau de bord avec des statistiques importantes sur les navires, les fonctions d'interrogation (comment rechercher un ou plusieurs navires avec des critères simples ou composés), les fonctions d'édition (modification des caractéristiques et des autorisations du navire, etc.), et les fonctions d'ajout (enregistrement d'un nouveau navire et ses autorisations). Entre autres exercices, il a été explicitement montré comment réactiver un navire temporairement inactif (non autorisé dans aucune liste). Le Secrétariat a attiré l'attention sur le fait que lorsqu'un ou plusieurs navires changent de statut et que cette mise à jour est acceptée par le Secrétariat, un courriel sera envoyé à l'utilisateur de l'IOMS responsable de cette mise à jour, avec une copie à tous les utilisateurs de l'IOMS enregistrés dans l'IOMS par la CPC concernée.

Le Secrétariat a confirmé que le module était prêt à être mis en production à court terme, avec seulement deux tâches en cours d'achèvement : la mise à jour du manuel de l'utilisateur en ce qui concerne le contenu de l'aide dynamique du module de navires et la préparation des données existantes sur les navires dans le système de l'ICCAT-DB. Le Président a rappelé qu'une décision sur ce sujet sera discutée et adoptée au point 7 de la réunion.

Autorisation de transbordement au gestionnaire des transporteurs (formulaire [CP46-VessTran](#))

La démonstration a porté sur les principales caractéristiques de ce sous-module qui gère les navires de pêche autorisés à transborder des produits de pêche sur des navires transporteurs. Il a tout d'abord été rappelé que le navire de pêche et le navire transporteur doivent être enregistrés avec leurs autorisations respectives en vigueur. Diverses fonctionnalités ont été présentées, notamment les outils d'interrogation, d'édition et d'ajout. Les deux dernières actions (édition et ajout) produisent des données préliminaires qui ne deviennent définitives qu'après avoir été vérifiées et acceptées par le Secrétariat. L'acceptation finale par le Secrétariat d'une ou plusieurs autorisations de transbordement est suivie d'un courrier électronique notifiant l'utilisateur de l'IOMS responsable de cette mise à jour, avec copie à tous les utilisateurs IOMS enregistrés par la CPC respective du navire de pêche.

Ce sujet n'a suscité aucune question.

Gestionnaire des accords d'affrètement (formulaire [CP53-ChartrCP_FS](#))

La démonstration a couvert les fonctionnalités de ce sous-module qui prend en charge la gestion des accords d'affrètement d'un navire entre deux CPC de l'ICCAT (ou leurs États de pavillon). Chaque affrètement implique toujours un navire de pêche enregistré (actif ou temporairement inactif) et un accord formel entre la CPC du pavillon qui affrète le navire (pavillon affréteur) et la CPC du pavillon possédant la nationalité du navire (pavillon affrété). Différentes fonctionnalités ont été présentées, notamment les outils de recherche (recherche d'un ou plusieurs accords d'affrètement avec des critères simples ou composés), les outils d'édition (mise à jour d'un ou plusieurs accords d'affrètement), les outils d'ajout (enregistrement d'un nouvel accord d'affrètement), etc. Les deux dernières actions (édition et ajout) produisent des données préliminaires qui ne deviennent définitives qu'après avoir été vérifiées et acceptées par le Secrétariat. Comme pour les autres modules de l'IOMS, l'acceptation finale par le Secrétariat d'un ou plusieurs accords d'affrètement est accompagnée d'un courrier électronique notifiant l'utilisateur de l'IOMS responsable de cette mise à jour, avec une copie à tous les utilisateurs de l'IOMS enregistrés dans l'IOMS par la CPC respective du navire de pêche.

Le Secrétariat a indiqué qu'il travaillait sur une série de nouvelles fonctionnalités récemment identifiées et demandées par le gestionnaire de navires, qui permettent de compléter la soumission d'un formulaire standard par des documents factuels (par exemple, la confirmation du changement de pavillon d'un navire, la preuve qu'un navire est devenu inactif de manière permanente, l'approbation des accords d'affrètement, les mesures de contrôle de l'affrètement, etc.) à l'appui de ces événements. Chaque fois que cela est nécessaire, ces documents peuvent être annexés au fil de chaque formulaire CP01 traité par le gestionnaire de navires. Pour l'instant, seuls quelques formats de documents (documents PDF et images (PNG, GIF)) ont été privilégiés, mais d'autres formats sont en cours d'évaluation. Le Secrétariat a confirmé que ces nouvelles fonctionnalités du gestionnaire de navires seront achevées dans quelques mois, avant sa mise en

production. Le Président a estimé que ces nouvelles fonctionnalités du gestionnaire de navires étaient très utiles et a soutenu leur mise en œuvre.

Global Fishing Watch (GFW) a remercié l'ICCAT de lui avoir permis de participer à la réunion en tant qu'observateur et a félicité le WG-ORT pour avoir développé l'IOMS, un outil qui pourrait contribuer de façon spectaculaire à l'amélioration de l'interopérabilité des données et, par conséquent, au renforcement du travail de collaboration entre les organisations de pêche. Cette réalisation profitera grandement à l'échange de données et à leur utilisation dans les travaux scientifiques et de gestion des pêches, notamment dans les cas impliquant l'ICCAT et le registre mondial des navires de pêche de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'administration (FAO) et, éventuellement, d'autres données statistiques sur la pêche. Le Président a remercié GFW pour sa participation et a approuvé sa déclaration sur le rôle crucial de l'IOMS dans le renforcement de l'interopérabilité des données et la simplification de la fourniture de données.

Une CPC a mentionné que la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) utilise déjà des systèmes de déclaration en ligne similaires (à savoir e-MARIS et e-RAV) et a demandé s'il était prévu de collaborer avec l'équipe de développement et s'il était envisagé de créer un manuel sur la manière de soumettre les informations. Le Secrétariat a répondu qu'il était possible d'intégrer le système à e-MARIS et à d'autres systèmes à l'avenir, et qu'il serait pratique de pouvoir visualiser toutes les informations des ORGP dans un seul système. Il a également indiqué qu'en ce qui concerne le manuel de l'IOMS, il serait possible de revoir les vidéos des ateliers précédents, et qu'en cas de problèmes inhabituels, il serait possible de convoquer une réunion en ligne avec l'équipe de développement.

5.2 Améliorations potentielles

Le Secrétariat a présenté une mise à jour de l'état d'avancement des travaux sur les améliorations de l'IOMS prévues par le WG-ORT en 2024 (tableau 2 du [Rapport de la réunion de 2024 du WG-ORT](#)). Deux des six améliorations de 2024 ont déjà été réalisées :

- Point 14 : Améliorer la visualisation des diagrammes des navires pour une meilleure compréhension
- Point 16 : Permettre le téléchargement de fichiers par lots (.zip) sans avoir à en spécifier le type

En raison de la complexité du traitement des fichiers compressés (*.zip) contenant plusieurs formulaires nécessitant une validation, l'amélioration 16 a été modifiée pour permettre la soumission de plusieurs formulaires électroniques standard. Cette approche est plus pratique et plus efficace, car elle permet au gestionnaire de formulaires de lire, de valider, d'inventorier et de suivre dans un fil unique le statut de chaque formulaire valide téléchargé vers l'IOMS.

Les cinq autres améliorations proposées en 2024, toujours en cours ou prévues, sont les suivantes :

- Point 12 : Questions discriminatoires pour répondre automatiquement aux exigences du rapport annuel (y compris l'élaboration de profils CPC)
- Point 13 : Réviser les réponses standard
- Point 15 : Modifier/Ajouter le rapport annuel complet (pas seulement la section 3)
- Point 17 : Remplissage automatique du rapport annuel sur la base de la soumission des formulaires (uniquement les exigences spécifiques)
- Point 18 : Rappels automatisés aux CPC pour les informer de la proximité des échéances

Comme prévu en 2024, le Secrétariat a présenté une mise à jour de l'état d'avancement de ces améliorations en attente, en rappelant que les points 12, 15 et 17 nécessitaient encore du temps pour être mis en œuvre. Le Groupe a décidé de poursuivre ces activités en 2025, parallèlement au développement normal de l'IOMS et sans l'affecter.

Pour 2025, le Secrétariat a présenté au WG-ORT une liste de cinq améliorations supplémentaires proposées pendant la période intersessions par les CPC et le Secrétariat qui visent à améliorer la fonctionnalité de l'IOMS à long terme. Les nouvelles améliorations proposées sont les suivantes :

- Point 19 : L'IOMS conservera en interne les textes des recommandations, y compris les paragraphes et les sous-paragraphes et inclura des liens vers des paragraphes spécifiques dans les différents modules.
- Point 20 : Autoriser les pièces jointes dans le rapport annuel
- Point 21 : Élargir les rapports annuels afin de stocker les réponses dans les trois langues.
- Point 22 : Permettre la soumission des rapports annuels par l'intermédiaire du Gestionnaire de formulaires

Comme les années précédentes, chaque amélioration potentielle a été évaluée par le WG-ORT en termes d'utilité, de coût de développement (temps) et de faisabilité de la mise en œuvre. Le WG-ORT a établi ses priorités (élevées, moyennes, faibles), en rappelant que le travail d'amélioration ne devait pas interférer avec l'exécution normale du plan de travail de l'IOMS. La liste complète et détaillée des améliorations de l'IOMS (2023, 2024 et 2025) est présentée dans le **Tableau 2**.

Deux questions supplémentaires ont été posées au Secrétariat. La première demandait une clarification sur la duplication potentielle découlant de la fourniture des rapports annuels par courrier électronique et de l'utilisation de l'IOMS. Le Secrétariat a répondu que les « Directives pour la soumission des données et des informations requises par l'ICCAT » ([version 2025](#), cf. « 2. Procédure de soumission ») contiennent tous les détails de cette disposition et a confirmé qu'il n'y a actuellement aucun doublon. Les sections 1 et 2 doivent être envoyées par courrier électronique dans des documents MS-Word (une partie par section) et la section 3 (tableau de conformité et tableau de statistiques) doit être complétée dans l'IOMS. L'amélioration 15 convenue en 2024 par le WG-ORT, une fois achevée (quelques difficultés techniques liées aux types d'annexes concernées doivent être résolues à l'avance), permettra de fournir toutes les sections du rapport annuel en utilisant exclusivement l'IOMS.

La deuxième question concernait le processus de remplissage annuel des feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés, et plus particulièrement une clarification sur la nécessité de fournir des versions complètes mises à jour chaque année ou seulement des mises à jour différentielles contenant les nouvelles réponses liées aux mesures les plus récentes de l'ICCAT. Le Secrétariat a décrit le processus actuel qui sous-tend la soumission des feuilles de contrôle des requins et des istiophoridés (traitées manuellement en dehors de l'IOMS) et a confirmé que les CPC doivent mettre à jour la feuille de contrôle si les exigences sont modifiées par rapport à l'année précédente. Le Secrétariat a informé que les deux modèles de feuilles de contrôle sont révisés chaque année afin de tenir compte des réglementations les plus récentes de l'ICCAT. Par conséquent, toutes les CPC doivent tenir compte de ces mises à jour potentielles (appelées mises à jour différentielles) et, le cas échéant, compléter ces nouvelles réponses. Le module de gestion des feuilles de contrôle de l'IOMS (en cours de développement) suivra les mêmes principes ; d'autres aspects de ce nouveau module seront abordés dans la section 8.

Le Secrétariat a attiré l'attention sur le nombre croissant d'améliorations déjà convenues (**Tableau 2**) et sur le temps considérable que certaines améliorations peuvent nécessiter. Le grand nombre de tâches en cours au sein de l'IOMS fait qu'il est difficile d'avancer sur les améliorations en parallèle et sans affecter le développement normal de l'IOMS. Ainsi, certaines améliorations peuvent nécessiter des changements de priorité et des délais d'exécution plus longs. Des améliorations supplémentaires doivent également être envisagées avec prudence.

5.2.1 Examen des tâches intersessionnelles pour 2024

Le Président a résumé le rapport de situation 2024 du GT-ORT figurant à l'appendice 2 de l'annexe 9 du *Rapport pour la période biennale, 2024-25 1ère partie (2024), Vol. 1*, qui documente les progrès réalisés en ce qui concerne les 12 tâches intersessionnelles prévues pour 2024. Le Secrétariat a complété l'examen par une présentation mettant à jour le travail intersessionnel. En résumé, toutes les tâches ont progressé comme prévu, à l'exception de la tâche 9 (proposition du Secrétariat de publier les données de l'IOMS, qui dépend directement de la politique de diffusion des données de l'ICCAT). Certaines tâches nécessiteront des travaux supplémentaires, qu'il s'agisse de les poursuivre ou de les intégrer dans d'autres activités de l'IOMS.

En ce qui concerne la tâche 9, qui concerne la proposition de rendre les données de l'IOMS accessibles au public (l'année dernière, la discussion s'est concentrée sur les données du rapport annuel), le Président a rappelé que le Groupe avait convenu que seules les soumissions achevées (versions finales et jamais de versions provisoires) pouvaient être diffusées et a recommandé d'étendre cette règle à toutes les autres

données gérées par l'IOMS à l'avenir. En outre, le Président a déclaré que l'intention n'était pas de modifier les règles de confidentialité de l'ICCAT, une action réservée à la Commission, mais que ce Groupe veillait à ce que toutes les données publiques de l'IOMS soient liées par les [Normes et procédures pour la protection, l'accès et la diffusion des données compilées par l'ICCAT](#).

Après avoir reconnu à l'unanimité les résultats obtenus en ce qui concerne la longue liste de tâches intersessionnelles, le Groupe a demandé des éclaircissements sur la manière dont les données de l'IOMS accessibles au public (tâche 9) affecteront les futurs échanges de données avec la FAO (données sur les navires, statistiques sur les captures, inspections portuaires, données géoréférencées, codes relatifs à la pêche, etc.) et aux autres parties. Le Secrétariat a confirmé qu'elles ne seront pas affectées dès lors que seules les informations publiques seront partagées avec la FAO et d'autres parties. Les interfaces de programmation d'applications (API) de l'IOMS pour l'échange automatique de données remplaceront progressivement et de manière cohérente le système actuel de présentation manuelle de données. Le Secrétariat a également indiqué qu'il poursuivait sa collaboration avec la FAO, le Groupe de travail de coordination sur les statistiques de pêche (CWP), le Système de surveillance des pêches et des ressources (FIRMS), le réseau de conformité thon (TCN) et d'autres organisations, afin de définir et de promouvoir des normes statistiques sur les pêches et des mécanismes d'échange de données.

Après un débat constructif au cours duquel plusieurs questions ont été abordées (concernant les métadonnées, les niveaux d'agrégation des données, les aspects juridiques, etc.), le Président a conclu qu'il fallait travailler davantage sur plusieurs aspects de la diffusion des données de l'IOMS et a proposé de poursuivre cette tâche pendant la période intersessions. Le Président a recommandé d'adopter une approche prudente lors de la planification de la publication des données de l'IOMS, en s'appuyant toujours sur la politique de diffusion des données de l'ICCAT. Un consensus s'est dégagé sur l'approche du Président, l'UE rappelant l'importance des analyses juridiques (par exemple, les données personnelles telles que les propriétaires et les opérateurs de navires sont strictement confidentielles dans l'UE) pour décider quelles données de l'IOMS doivent être publiées.

En ce qui concerne la tâche 10 (proposition de traduction des données de l'IOMS dans les trois langues officielles), le « Document d'information : Traduction des données et des documents du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) » [COC-317/2024](#) préparé par le Président et le Secrétariat et présenté au COC à la Réunion annuelle de l'ICCAT de 2024, contient une recommandation qui a été approuvée par la Commission et implique la poursuite de ce travail par le Secrétariat tout au long de la période intersessions de 2025, en consultation avec l'équipe de développement de l'IOMS et les Présidents du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD), du Comité d'application et du WG-ORT, afin de déterminer les coûts associés à la traduction proposée. Un rapport présentant les résultats de ces travaux devrait être présenté au STACFAD lors de la 29^e réunion ordinaire de la Commission pour être pris en compte dans le budget biennal 2026-27. En outre, le Président du WG-ORT présentera également une mise à jour au Comité d'application lors de la 29^e réunion ordinaire de la Commission en 2025.

5.3 Examen des besoins en données de l'ICCAT pour 2024 en vue de l'intégration de l'IOMS

Le Président du WG-ORT a informé le Groupe des exigences de déclaration de l'ICCAT pour 2025, qui reflètent les nouvelles mesures de gestion adoptées par la Commission en 2024 et qui ont également été incorporées dans les modèles de l'IOMS de la Section 3 (Partie 1 : Statistiques ; Partie 2 : Gestion) du rapport annuel. La liste de 2025 des exigences de déclaration comporte au total 179 exigences (131 exigences liées à l'application et 48 exigences liées aux statistiques), soit une augmentation nette de quatre exigences supplémentaires par rapport à 2024. La liste mise à jour des exigences pour 2025 stockée dans l'IOMS est maintenant créée automatiquement (API de l'IOMS) et publiée sur le site web de l'ICCAT (Application : [Liste des exigences de 2025 pour la Commission](#) ; Statistiques : [Liste des exigences de 2025 pour le SCRS](#)).

Le Secrétariat a informé qu'à partir de maintenant, les CPC peuvent déjà commencer à compléter les versions préliminaires des rapports annuels de 2025 dans l'IOMS.

6. Mise à jour de l'état des projets complémentaires de l'IOMS

Le Secrétariat a présenté un état des lieux des deux projets complémentaires de l'IOMS, menés en parallèle avec le projet principal de développement de l'IOMS.

6.1 Subventions de l'Union européenne liées à l'IOMS (2025-2026)

Dans le cadre du suivi des précédents projets complémentaires de l'Union européenne (UE) (dernière subvention de l'UE EMFAF-2022-VC-ICCAT3-IBA), l'accord de subvention de l'UE EMFAF-2024-VC-ICCAT3 « Développement et renforcement des capacités au sein de l'ICCAT - Système de gestion en ligne » est un projet complémentaire de l'IOMS doté d'un budget total de 250.000 € prévu pour une période de 24 mois (2025 et 2026). Il comporte deux thèmes ou sous-projets :

- Thème 1 (EMFAF-2024-VC-ICCAT3-IBA-01 (Projet No. 101197348) - Système de gestion intégrée en ligne (acronyme : EU-IOMS2024-TT12 (en abrégé TT12 : Thème modules des tâches 1 et 2)) avec un budget de 150.000 euros
- Thème 2 (EMFAF-2024-VC-ICCAT3-IBA-02 (Projet No. 101197349) - Intégration de la norme UN/FLUX dans l'IOMS (acronyme : EU-IOMS2024-TF2 (en abrégé TF2 : Thème FLUX partie 2)) avec un budget de 100.000 euros

Le sous-projet thème 1 (TT12) vise à soutenir l'achèvement des modules en cours, mais il est principalement lié au travail sur les nouveaux modules de l'IOMS de la tâche 1 et de la tâche 2. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Gestionnaire de navires : soutenir sa finalisation, y compris l'incorporation de toutes les obligations de déclaration de l'ICCAT concernant les navires (enregistrement, listes d'autorisation, transbordements, affrètement).
- Gestionnaire de formulaires : soutenir sa finalisation, y compris la standardisation des formulaires électroniques restants pour le téléchargement des données.
- Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1) : commencer le développement de ce nouveau module qui gèrera l'obligation de déclaration des données de prises nominales de la tâche 1.
- Gestionnaire de T2CE (prises et effort de la tâche 2) : commencer le développement de ce nouveau module qui gèrera l'obligation de déclaration des données de capture et d'effort de la tâche 2.

Les travaux vont débiter par le développement de ces deux nouveaux modules sur les statistiques de pêche (Gestionnaire de T1NC et Gestionnaire de T2CE), qui constituent deux jeux de données cruciales utilisées par le Comité scientifique de l'ICCAT (SCRS) et occasionnellement utilisées par la majorité des organes subsidiaires de l'ICCAT (par exemple, le COC, le Groupe de travail permanent pour l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG), les Sous-commissions 1 à 4, le Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées (IMM), etc.). Le sous-projet thème 2 (TF2) vise à achever les activités en cours sur l'intégration de la norme UN/FLUX dans le module de gestionnaire des navires (une priorité pour l'UE et l'ICCAT), qui couvre deux flux de données : a) les données d'enregistrement des navires (ajout/modification/désactivation et autres actions) ; et b) les données d'autorisation de pêche (actions d'ajout/de modification/de suppression sur 11 listes de navires autorisés de l'ICCAT). Les principales activités couvriront :

- a) Mise en place d'un nœud final FLUX-TL entièrement fonctionnel (TL : couche de transport à l'infrastructure en nuage de l'ICCAT).
- b) Mise en place de flux de données pleinement opérationnelles pour deux domaines UN/FLUX (navires, autorisations), y compris la logique commerciale (règles commerciales pertinentes).
- c) Pleine intégration de (a) et (b) dans le module de gestionnaire des navires de l'IOMS.
- d) Obtention de flux de données pleinement opérationnels pour les navires et les autorisations et principalement ceux qui utilisent le formulaire [CP01-VessLst](#), via UN/FLUX.

Ce travail, et en particulier les points a) et b), sera réalisé en étroite collaboration avec la Commission européenne. La finalisation de l'intégration de la norme UN/FLUX dans l'IOMS est une priorité. La norme UN/FLUX permettra l'échange automatique d'informations sur les navires (deux domaines, pour l'instant).

Comme pour tous les projets complémentaires de l'IOMS, le travail associé décrit ci-dessus sera intégré dans le projet global de l'IOMS et coordonné par l'équipe de l'IOMS et le WG-ORT. Le budget global permettra d'embaucher un développeur de logiciels senior supplémentaire pour deux ans, avec des activités partagées sur les deux sous-projets. Une petite partie du budget global a été réservée pour contribuer à l'ensemble des coûts de développement et de soutien (services de traduction, infrastructure, coûts des logiciels, matériel) de l'IOMS.

6.1 Projet GEF-ABNJ II concernant l'IOMS (2024-2027)

L'une des cinq capsules financées par la phase II du programme des océans communs - zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) et le projet thonier (GEF-ABNJ Tuna II) est l'« Amélioration des systèmes de déclaration en ligne (OR) ». Ce projet complémentaire vise à améliorer l'IOMS par le développement d'extensions (API publiques REST standard) pour l'interopérabilité automatique des données, en mettant l'accent sur la diffusion de données publiques (structures de données standard à utiliser/publier par n'importe quel « utilisateur final »). Le terme « utilisateur final » désigne un large éventail d'utilisateurs potentiels. Il peut s'agir d'un utilisateur unique qui souhaite télécharger un jeu de données déterminé IOMS pour des études spécifiques, d'une Partie de l'ICCAT (par ex : la FAO) qui souhaite explorer et utiliser les informations publiques de l'ICCAT, un site web qui souhaite publier les données publiques de l'ICCAT, ou même des projets complexes qui souhaitent utiliser plus d'un type de jeux de données. Dans tous les cas, la propriété de l'ICCAT et toute restriction sur la confidentialité des données sont assurées. Les deux principaux utilisateurs finaux des informations de l'ICCAT stockées dans l'IOMS seront le [site web de l'ICCAT](#) et le [site web de TUNA-ORG](#). Les autres utilisateurs finaux potentiels envisagés sont les cinq Organisations régionales de gestion des pêcheries thonières (ORGP-t) et leurs CPC, la FAO (par exemple, l'Atlas mondial du thon) et pratiquement tout utilisateur potentiel ou partie prenante souhaitant explorer l'information publique de l'ICCAT stockée dans l'IOMS.

Le budget total du GEF-ABNJ Tuna II consacré au développement des extensions de l'IOMS s'élève à près de 490.000 euros et est prévu pour une durée effective totale de quatre ans. Le projet a été signé par l'ICCAT et la FAO en août 2023 et le travail a commencé en septembre 2023 et devrait se terminer aux alentours du mois de mai 2027. L'ICCAT a récemment remis à la FAO le troisième rapport intermédiaire (semestriel) le 15 janvier 2025. Celui-ci inclut les progrès réalisés au cours des six mois précédents (juillet-décembre 2024). Des exemples de deux API publiques de l'IOMS ont été décrits, l'une étant déjà utilisée par le site web de l'ICCAT (exigences de données de l'ICCAT 2024), et l'autre étant en cours de test pour diffuser les informations sur les navires de l'ICCAT (en utilisant l'environnement de test (sandbox) de l'IOMS avec les données sur les navires). Les trois indicateurs convenus pour le rapport d'avancement sont les suivants :

- Nombre de CPC de l'ICCAT utilisant effectivement l'IOMS.
- Score combiné de l'utilisation globale de l'IOMS (échelle : [0 - 100]) - tient compte de toutes les fonctionnalités.
- Nombre d'API REST publiques de l'IOMS servant à diffuser les données.

Le Président du WG-ORT a remercié le Secrétariat pour la mise à jour des projets complémentaires en cours de l'IOMS et les progrès associés réalisés par l'équipe de l'IOMS. Il a également remercié l'UE pour son soutien continu au projet IOMS, avec un projet complémentaire additionnel de deux ans, et au projet GEF qui permet au Groupe de bénéficier de l'expertise de Carlos Palma pour deux années supplémentaires. Le Président du SC-STAT a appuyé les remerciements du Président et a demandé une clarification sur la manière dont les normes API publiques de l'IOMS seront adoptées. Le Secrétariat a informé que toutes les ORGP thonières qui développent leurs solutions équivalentes à l'IOMS, pourraient potentiellement adopter les normes API de l'IOMS pour l'interopérabilité des données. Cela permettrait de combiner différentes sources d'informations similaires en un lieu unique.

7. Mise à jour et approbation du plan de travail de l'IOMS

Le Président a commencé par recommander de ne pas inclure de nouveaux modules et des phases supplémentaires dans le plan de travail de l'IOMS en raison de la charge de travail déjà importante de l'équipe de l'IOMS et du Secrétariat pour 2025. Le plan de travail actuel contient déjà les activités de la phase 5, qui devrait se terminer vers mai 2028.

Le Secrétariat de l'ICCAT a fourni une explication détaillée du plan de travail provisoire de l'IOMS pour 2025. Les révisions proposées pour les phases 3, 4 et 5 sont résumées ci-dessous :

- Clôturer les activités complétées prévues pour les phases 2 et 3.
 - Deuxième session de formation pour les gestionnaires de navires (tenue le 9 octobre 2024).
 - Première session de formation pour les gestionnaires de formulaires (tenue le 4 juillet 2024).
- Reprogrammation des activités prévues pour les phases 2 et 3.
 - Deuxième session de formation pour les gestionnaires de formulaires (prévue pour le 6 mai 2025).
 - Troisième session de formation pour les gestionnaires de navires (prévue pour le 30 juin 2025).
 - Mise en production du gestionnaire de navires (prévue pour le 1er août 2025)
 - Mise en production du gestionnaire de formulaires (prévue pour le 1er août 2025)
 - Finalisation de l'UN/FLUX du gestionnaire de navires (provisoirement 1er novembre 2025).
- Changement des priorités pour les modules des phases 4 et 5.
 - Trois modules élevés à la priorité 1 (gestionnaire de T1NC, gestionnaire de COCT, gestionnaire de T2CE).
 - Deux modules rétrogradés à la priorité 2 (gestionnaire des feuilles de contrôle requins/istiophoridés, gestionnaire de SDP (SWO, BET)).
 - Un module rétrogradé à la priorité 3 (gestionnaire de rapports périodiques sur le BFT).
 - Les priorités des sessions de formation ont été modifiées en fonction du module correspondant.

Le Secrétariat a également rappelé la liste des modules prioritaires de l'IOMS à développer dans les phases futures, discutée par le WG-ORT en 2024. Après avoir sélectionné deux questions à inclure en tant que modules dans la phase 5 (ajouté : Module gestionnaire de la T2CE ; fusionné : Module de gestionnaire des programmes de documents statistiques (SDP de SWO/BET) qui comprend également la validation des sceaux/signatures des SDP ; la liste mise à jour est comme suit :

- Rapports d'inspection.
- Échantillons de taille de la tâche 2.
- Caractéristiques de la flotte de la tâche 1 (navires actifs au cours de l'année précédente).
- Déclarations de transbordement/déclarations d'approvisionnement/rapports de transbordement.
- Rapports du programme d'inspection conjointe/d'inspection portuaire.
- Plans de pêche.
- Accords d'accès.
- Mesures d'atténuation pour les oiseaux de mer.
- Engins perdus/trouvés et autres.

Le Président du WG-ORT a remercié le Secrétariat d'avoir établi le plan de travail reprogrammé et la voie à suivre pour faire avancer le projet de l'IOMS. Le Président a suggéré de démarrer les discussions en s'accordant sur la feuille de route pour la mise en production des modules de gestionnaire de navires et de gestionnaire de formulaires. Rappelant que les deux modules devaient être initialement lancés en janvier 2025, leur lancement a été suspendu en raison de la nécessité d'une formation supplémentaire. En outre, les nouvelles dates de lancement doivent tenir compte des délais de fourniture des données de l'ICCAT et des pics potentiels de soumissions de données juste avant ces dates. Le Président a estimé que la date proposée du 1er août 2025 était raisonnable pour la mise en production des deux modules, avec une période d'adaptation supplémentaire de trois mois (se terminant le 1er novembre 2025) au cours de laquelle il sera obligatoire d'utiliser uniquement les modules de gestionnaire des navires et gestionnaire des formulaires de l'IOMS. Au cours de la période de trois mois, le Secrétariat aidera les CPC à télécharger et à valider les informations relatives aux navires, qui arriveront également par courrier électronique. L'intégration de UN/FLUX dans le module de gestionnaire des navires sera retardée jusqu'au 1er novembre 2025, en raison de la nécessité d'un travail conjoint UE-ICCAT supplémentaire et de tests approfondis.

Après un débat constructif sur plusieurs aspects liés à la mise en production des modules de gestionnaire des navires et gestionnaire des formulaires, le Groupe a accepté par consensus les dates proposées, et s'est félicité que toutes les dates soient établies avant la réunion annuelle de l'ICCAT. Le Groupe a également estimé qu'il était essentiel d'établir une période d'adaptation/de transition de trois mois avec la possibilité d'utiliser le courrier électronique pour envoyer des formulaires électroniques (par exemple, si un formulaire CP01-VessLst arrive par courrier électronique, le Secrétariat aidera à télécharger l'information dans l'IOMS). Cette période de trois mois servira à la fois au Secrétariat et aux utilisateurs des CPC et constituera un garde-fou pour résoudre les problèmes inattendus. En ce qui concerne la mise en production du composant UN/FLUX, le Groupe a accepté la date du 1er novembre 2025. Le Groupe a également pris note des tests approfondis nécessaires pour valider la logique opérationnelle du système UN/FLUX.

Après consultation du Secrétariat, le Président a indiqué que les feuilles de contrôle sur les requins/istiophoridés devraient être reportées car la Sous-commission 4 devra leur consacrer un travail supplémentaire pour rationaliser les modèles respectifs en ce qui concerne la structure et l'élimination de la redondance.

Le Secrétariat a expliqué le raisonnement derrière le changement de priorité globale pour le module des feuilles de contrôle des requins/istiophoridés, le module de gestionnaire des SDP (programme de document statistique) pour le BET/SWO (y compris l'élément de sceaux et signatures des SDP) et le module de gestionnaire des rapports périodiques sur le BFT). Ces trois rétrogradations ont permis de promouvoir en priorité 1 deux modules de la phase 4 (gestionnaire de T1NC et gestionnaire de COCT) et un module de la phase 5 (gestionnaire de T2CE).

Le Groupe a reconnu l'effort du Secrétariat pour ajuster le plan de travail et a compris la logique qui sous-tend le changement de priorité des modules. Panama a sollicité des éclaircissements sur le module de gestionnaire des feuilles de contrôle pour les requins/istiophoridés, en demandant si le « gel » du développement était lié à la révision en cours des modèles actuels par la Sous-commission 4. Le Président a répondu par l'affirmative en rappelant que toute modification des modèles actuels doit être effectuée par la Sous-commission 4 (mandatée pour réviser les redondances et simplifier la structure), avec l'approbation du Comité d'application et de la Commission en 2025.

Après une discussion fructueuse, la feuille de route convenue pour la mise en production des modules de gestionnaire des navires et gestionnaire des formulaires est la suivante :

<i>Date</i>	<i>Événement</i>	<i>Environnement</i>
15 mai 2025	Préparer la migration à sens unique de la base de données des navires de SQL Server (intranet) vers MariaDB (IOMS).	Production
1 ^{er} août 2025	Mise en production du gestionnaire de formulaires (https://ioms.iccat.int)	Production
1 ^{er} août 2025	Mise en production du gestionnaire de navires (https://ioms.iccat.int)	Production
1 ^{er} novembre 2025	Le développement du composant FLUX dans le gestionnaire de navires est terminé et mis en production - date provisoire (après cette date, des tests approfondis devront être effectués par l'EU-ICCAT).	Production
1 ^{er} novembre 2025	Le gestionnaire de formulaires est la seule façon de soumettre les formulaires enregistrés dans le module.	Production
1 ^{er} novembre 2025	Le gestionnaire de navires est le seul moyen de modifier en ligne les caractéristiques et les autorisations des navires.	Production

Le Groupe a généralement approuvé le nouveau plan de travail 2025 de l'IOMS (**tableau 2**) qui sera adopté par le WG-ORT lors de l'adoption du rapport de la présente réunion.

8. Examen et évaluation de l'approche actuelle de la collecte des données des feuilles de contrôle des mesures s'appliquant aux requins et aux istiophoridés

Le Président a introduit ce sujet en informant le Groupe de la complexité des feuilles de contrôle des requins/istiophoridés et a fait référence au travail présenté par le groupe *ad hoc* du WG-ORT pour aborder la redondance dans les exigences de déclaration dans le rapport intérimaire (PA4-807/2024) présenté à la réunion annuelle de l'ICCAT.

Le Secrétariat a rappelé que, pour les requins et les istiophoridés, chaque réponse à la feuille de contrôle doit être maintenue à jour par les CPC sur une base annuelle (si nécessaire, mise à jour avec la disposition du rapport annuel). Le Secrétariat a commencé la présentation par un bref aperçu de l'étude sur les feuilles de contrôle sur les istiophoridés, le modèle actuel comportant un total de 22 questions uniques. Les questions reposent sur trois recommandations de l'ICCAT (*Recommandation de l'ICCAT concernant des mesures de gestion aux fins de la conservation du voilier de l'Atlantique* (Rec. 16-11), *Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée* (Rec. 19-05), et *Recommandation de l'ICCAT en vue d'améliorer l'examen de l'application des mesures de conservation et de gestion s'appliquant aux istiophoridés capturés dans la zone de la Convention de l'ICCAT* (Rec. 18-05)). Les questions portent sur quatre principales espèces ou groupes d'espèces (makaire bleu, makaire blanc/makaire épée, voilier/*Tetrapturus* spp.).

L'étude de la feuille de contrôle sur les istiophoridés a utilisé l'approche progressive suivante :

- Classer chaque question dans un ou plusieurs thèmes (limites de capture, collecte/fourniture de données, exemptions de débarquement, limites de débarquement, remises à l'eau de spécimens vivants - réduction de la mortalité, remises à l'eau de spécimens vivants - sécurité de l'équipage, mesures de suivi, contrôle et surveillance (MCS), couverture par les observateurs, interdictions, pêcheries récréatives, tailles minimales, interdiction de vente, pêcheries de petits métiers).
- Simplifier les questions à sujets multiples en les divisant en questions à sujet unique.
- Évaluer les chevauchements dans les questions qui en résultent (redondance potentielle).
- Évaluer si les questions qui en résultent sont couvertes par d'autres dispositions (comme les captures de la tâche 1) (si « OUI », il est possible d'utiliser ces informations de manière automatique).
- Cocher si des notes explicatives complémentaires aux réponses de type « OUI », « NON » ou « N/A » sont disponibles, obligatoires OU couvertes par d'autres documents (par exemple : rapports annuels).
- Vérifier dans quelle mesure chaque réponse peut être adaptée à des réponses plus quantitatives (ratios, échelles, etc.).
- Préparer un fichier unique contenant toutes les dernières réponses des CPC à la feuille de contrôle pour une analyse exploratoire approfondie afin d'évaluer les tendances des réponses par question.

L'approche ci-dessus est un travail en cours et devra être affinée. Le dernier élément nécessitera des travaux supplémentaires, mais il sera essentiel pour améliorer encore la méthodologie. Bien que l'étude soit incomplète, le travail initial a permis au Secrétariat de présenter quelques exemples de cas où les questions peuvent être simplifiées et devenir plus efficaces (voir la présentation « Billfish check sheets study - an alternative simplified questionnaire for the IOMS » (Étude sur les feuilles de contrôle sur les istiophoridés –questionnaire simplifié alternatif pour l'IOMS) pour plus de détails).

Le Président a remercié le Secrétariat pour cette première étude visant à améliorer les feuilles de contrôle des istiophoridés afin de les rendre plus conviviales pour l'IOMS. Le Président du Comité d'application (COC), M. Derek Campbell, a appuyé le Président du WG-ORT, et a approuvé la proposition de donner la priorité aux modules de gestionnaire de T1NC et de gestionnaire de COCT, et de réduire la priorité du module de gestionnaire des feuilles de contrôle s'appliquant aux requins/istiophoridés, afin de donner plus de temps à la Sous-commission 4 pour améliorer les modèles. Le Président du COC a noté que l'étude du Secrétariat peut aider à simplifier le modèle de feuille de contrôle avec des questions simplifiées et plus objectives, mais il a recommandé de conserver l'obligation et les informations complémentaires aux réponses, le cas échéant.

Le Secrétariat a également présenté un résumé de l'étude en cours sur les feuilles de contrôle sur ses requins, le modèle actuel comportant un total de 79 questions uniques (avec quelques nouvelles questions qui seront ajoutées en 2025). Ces détails peuvent être trouvés dans la présentation, « Shark check sheets – initial studies on a simplified questionnaire for the IOMS » (Feuilles de contrôle sur les requins – études initiales sur un questionnaire simplifié pour l'IOMS) disponible dans le dossier Nextcloud.

Le Secrétariat a précisé qu'il n'avait pas de mandat pour modifier les feuilles de contrôle actuelles. Ces deux études visent uniquement à soutenir la rationalisation et la simplification des feuilles de contrôle sur les istiophoridés/requins par la Sous-commission 4 et le COC, qui seront adoptées par la Commission lors de sa réunion annuelle de 2025 (ou au cours des années suivantes). Le Président du WG-ORT était d'accord avec le Secrétariat et a rappelé que les feuilles de contrôle sur les requins/istiophoridés sont des mesures mises en œuvre par la Sous-commission 4, et que le WG-ORT n'a pas non plus de mandat pour changer ces mesures, et que par conséquent le Président de la Sous-commission 4 et le Président du COC doivent être impliqués dans le processus de simplification et de standardisation des feuilles de contrôle sur les requins/istiophoridés. Le Président du COC a soutenu cette approche et a également remercié le Président et le Secrétariat pour leur soutien à la mise à jour et à l'amélioration constantes des feuilles de contrôle. Le Président du COC a également suggéré que la question de l'inclusion de la nouvelle mesure sur l'interdiction relative aux raies mobulidées (*Recommandation de l'ICCAT sur les raies mobulidées (famille mobulidae) capturées en association avec les pêcheries de l'ICCAT*) (Rec. 23-14) dans le modèle de feuille de contrôle de 2025, bien qu'il ne s'agisse pas d'une espèce de requin, pourrait être discutée plus en détail au niveau de la Sous-commission 4 en 2025.

9. Activités visant à améliorer une nouvelle architecture de système pour l'IOMS

Le Secrétariat a brièvement décrit les études et les activités en cours visant à améliorer l'architecture du système IOMS afin qu'il soit prêt pour l'avenir. Ces activités visent à adapter l'architecture de l'IOMS à l'évolution accélérée observée dans l'infrastructure et les services en nuage, en particulier dans les domaines pertinents pour l'IOMS tels que l'évolutivité et la maintenance.

Une CPC a demandé si le système UN/FLUX (deux serveurs à couche de transport avec divers services intégrés) sera également couvert par cette architecture, et si cela entraînera des coûts supplémentaires. Le Secrétariat a indiqué qu'après toutes les études et tous les tests, la migration devrait se faire lentement dans le temps et sans aucune incidence sur le fonctionnement normal de l'IOMS. L'étude sera également réalisée avec un budget limité afin de ne pas affecter le budget ordinaire actuel de l'IOMS. La migration vers la nouvelle architecture concernera également les deux serveurs FLUX TL et tout le trafic potentiel associé.

Le Président du Sous-comité des statistiques a exprimé ses inquiétudes quant au fait que les informations de l'IOMS soient stockées dans le nuage ailleurs et non sur les serveurs physiques de l'ICCAT. Le Secrétariat a informé que l'adoption de l'infrastructure en nuage actuelle pour le déploiement de l'IOMS était due à des coûts beaucoup plus bas, par rapport aux coûts inhérents associés au maintien physique dans l'intranet de l'ICCAT de tous les serveurs requis par l'IOMS. L'UE s'est également inquiétée de savoir où toutes les informations de l'IOMS sont physiquement stockées, en raison des limitations juridiques existantes. Le Président du WG-ORT a remercié l'UE d'avoir porté ce sujet à la discussion, et a suggéré que ce sujet soit davantage débattu lors de la réunion intersessions du WG-ORT de 2026, car de nombreuses autres CPC pourraient avoir des préoccupations similaires.

10. Planification des sessions de formation des utilisateurs de l'IOMS (modules de gestionnaire des navires et de gestionnaire des formulaires)

Le Président a annoncé que, compte tenu du calendrier surchargé des réunions de l'ICCAT pour 2025, et en particulier de la longue liste d'activités en cours des équipes de l'IOMS, seules deux sessions de formation seront organisées, au lieu des trois sessions tenues en 2024. Par conséquent, le Président a suggéré de consacrer la première session exclusivement au gestionnaire de formulaires (deuxième session exclusive) et la seconde exclusivement au gestionnaire de navires (troisième session exclusive), afin de s'assurer que tous les utilisateurs de l'IOMS (CPC et Secrétariat de l'ICCAT) soient préparés pour la mise en production du module du gestionnaire de navires et du module du gestionnaire de formulaires. Les dates suivantes provisoires ont été proposées :

- Session 1 (session de formation n°2 sur le gestionnaire de formulaires) : 6 mai 2025*
- Session 2 (session de formation n° 3 sur le gestionnaire de navires) : 30 juin 2025

*La première session était initialement prévue pour le 8 mai 2025 mais a été reprogrammée pour le 6 mai 2025 en raison de contraintes de calendrier.

Toutes les sessions de formation utiliseront l'environnement de test (*sandbox*) de l'IOMS. L'objectif principal sera d'apprendre en détail comment travailler avec chaque module (comprendre et pratiquer avec les fonctionnalités). Le Président a rappelé que les vidéos enregistrées lors des précédentes sessions de formation de l'IOMS sont disponibles dans le dossier partagé Nextcloud réservé au WG-ORT et il a invité tous les participants à consulter ces vidéos.

Le WG-ORT a accepté par consensus les sessions de formation aux dates proposées.

11. Examen des activités des groupes de travail *ad hoc* du WG-ORT

11.1 *Suppression des redondances*

Le Président a présenté un résumé des travaux réalisés en 2024 par le groupe *ad hoc* du WG-ORT pour traiter la redondance des exigences en matière de déclaration (rapport provisoire de 2024, [PA4-807/2024](#)). Ce travail s'est concentré sur l'évaluation des mesures relatives aux requins qui sont en place, où certaines propositions de réduction des licenciements ont été faites. Le Président a invité d'autres participants à se joindre au groupe et à poursuivre ce travail.

Le Président a également informé d'un document préparé par le Secrétariat ([PLE-103/2024](#) « Simplification des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT ») qui compile les décisions adoptées en 2024, un grand nombre d'entre elles étant en rapport avec l'élimination de la redondance. Ce travail comprend des contributions de la majorité des organes subsidiaires de l'ICCAT (3 Sous-commissions, COC, PWG, etc.) et est généralement réalisé chaque année pour la réunion annuelle de la Commission.

Après avoir convenu de la complexité de l'élimination de la redondance, l'UE a informé qu'elle se préparait à accorder une subvention pour travailler spécifiquement sur la question de l'élimination de la redondance des mesures de l'ICCAT. Le Président, rejoint par la majorité des CPC, a salué cette initiative. Le Président du WG-ORT s'est proposé de participer à l'élaboration des termes de référence pour le recrutement de l'expert.

11.2 *Glossaire des termes et définitions de l'IOMS*

Le Président a présenté les résultats de la 17^e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées (IMM) (glossaire joint à l'appendice 9 du [rapport de la 17^e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées \(IMM\)](#)) en ce qui concerne le glossaire des termes et définitions de l'IOMS, et a recommandé de le tenir à jour chaque fois que de nouveaux termes et concepts sont adoptés pour l'IOMS. Le Secrétariat a proposé de publier le glossaire de l'IOMS dans le système d'aide de l'IOMS. Le Président a approuvé la proposition, notant qu'elle devrait être faite sans affecter l'avancement normal des travaux de l'IOMS.

12. Travail intersessions nécessaire en 2025 (Groupe de travail et Secrétariat)

En plus des diverses améliorations de l'IOMS discutées/adoptées (résumées dans le **tableau 2**), le WG-ORT, en collaboration avec le Secrétariat de l'ICCAT, a élaboré la liste suivante de travaux intersessions :

Actions de suivi et tâches intersessions du WG-ORT :

1. Examiner et adopter le rapport de la réunion de février 2025, y compris les modifications du plan de travail.
2. Concernant le rapport annuel : Le Secrétariat de l'ICCAT travaillera tout au long de la période intersessions de 2025, en consultation avec l'équipe de développement de l'IOMS et les Présidents du STACFAD, du Comité d'application et du WG-ORT, afin de déterminer les coûts associés à la traduction proposée (les informations complètes figurent dans le « Document d'information : Traduction des données et des documents du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) » ([COC-317/2024](#)). Un rapport devrait être présenté au STACFAD lors de la 29^e réunion ordinaire de la Commission pour examen dans le cadre du budget biennal 2026-2027. En outre, le Président du WG-ORT présentera également une mise à jour au Comité d'application lors de la 29^e réunion ordinaire de la Commission en 2025.

3. Accessibilité, recherche au sein de l'IOMS - L'équipe de développement de l'IOMS doit étudier les mesures à prendre pour permettre aux CPC de consulter, trier, filtrer, rechercher, etc. les *documents de déclaration complétés* (section 3 du rapport annuel) d'autres CPC au sein de l'IOMS.
4. L'équipe de développement de l'IOMS doit étudier l'utilisation d'un format ouvert pour la soumission des données (non-proprétaire) pour les formulaires standardisés de l'ICCAT gérés par le gestionnaire de formulaires.
5. Le Secrétariat préparera une proposition pour la prochaine réunion du WG-ORT sur la publication des données appropriées de l'IOMS conformément à la politique de confidentialité des données de l'ICCAT.
6. Le Président et le Secrétariat élaboreront une proposition à partager avec les Présidents du COC et de la Sous-commission 4 afin de simplifier la structure des feuilles de contrôle sur les requins et les istiophoridés.
7. Le groupe *ad hoc* du WG-ORT sur la redondance contribuera à l'élaboration de lignes directrices à l'intention d'un consultant chargé d'examiner la redondance des exigences de déclaration.

13. Autres questions

Le Secrétariat a présenté les résultats d'une étude réalisée sur plusieurs solutions logicielles de gestion de projet disponibles sur le marché, visant à gérer de manière efficace le développement du projet IOMS. L'adoption de ce type de logiciel a été jugée nécessaire pour gérer efficacement le projet IOMS au fur et à mesure de son développement. Parmi les différentes solutions testées, l'outil de gestion de projet *Jira* (Atlassian Corp, <https://www.atlassian.com>) est l'un de ceux qui pourraient être adoptés par l'équipe de l'IOMS. *Jira* est un outil de gestion de projet agile doté de multiples fonctionnalités, notamment la capacité de créer et de suivre des tâches, des bogues, des diagrammes de flux, des relations et de nombreuses autres caractéristiques qui doivent être suivies dans le cadre d'un projet. Les fonctions de suivi des problèmes de *Jira* permettront à l'équipe de l'IOMS de planifier, d'identifier et de résoudre les problèmes, et de planifier efficacement le processus de mise en production. Le Secrétariat a l'intention de poursuivre cette étude entre les sessions et d'en présenter les résultats à la prochaine réunion du WG-ORT.

14. Adoption du rapport et clôture

Il a été convenu que le rapport serait adopté par correspondance.

Tableau 1. Nombre de rapports annuels de 2021, 2022, 2023 et 2024 stockés dans l'IOMS par catégorie (S3P1 : Statistiques, S3P2 : Application), taux d'achèvement (0% à 100%), soutien du Secrétariat (Oui/Non), et statut en attente. Le nombre total de rapports annuels attendus est de « 57 » (53 Parties contractantes + 4 Parties non contractantes coopérantes). Le champ « Remarks » indique les sections du rapport annuel qui ont été entièrement complétées et soumises (OK « version finale ») ou non (complètes mais en mode brouillon, incomplètes mais soumises, et incomplètes et en mode brouillon). Les trois derniers cas nécessiteront un travail conjoint des CPC et du Secrétariat.

Indicator	Section	Completion status	Party type	Year of annual report / Secretariat support [Yes/No]																Remarks
				2021				2022				2023				2024				
				No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total	No	Yes	pending	Total	
number of annual reports	Compliance	Complete/sent	CP	19	18		37	32	8		40	37	2		39	42		42	OK (final version) OK (final version) Requires "Submit" (draft version) Required "Edit/Complete/Submit"	
			NCC		3		3	4		4	4		4	3		3		3		
		Complete/draft	CP					1	2		3	3			3	1		4		
		Incomplete/sent	CP	2	2		4	1	2		3				3	1		4		
			Incomplete/draft	CP			12	12		7	7		11	11		6	6	6	Requires full revision Requires full revision	
				NCC			1	1								1	1			
	Compliance Total				21	23	13	57	38	12	7	57	44	2	11	57	49	1		7
		Statistical	Complete/sent	CP	16	20		36	32	8		40	35	2		37	43			43
			NCC	1	2		3	4		4	4		4	3		3		3		
	Complete/draft		CP	1	1		2	1	2		3	3			3	3		3		
	Incomplete/sent		CP	4			4	1	2		3	3			3	1	1	2		
					Incomplete/draft	CP		11	11		7	7		10	10		5	5	Requires full revision Requires full revision	
			NCC			1	1								1	1				
Statistical Total				22	23	12	57	38	12	7	57	42	5	10	57	50	1	6		
Ratios (%)	Compliance	Complete/sent	CP	33%	32%		65%	56%	14%		70%	65%	4%		68%	74%		74%	OK (final version) OK (final version) Requires "Submit" (draft version) Required "Edit/Complete/Submit"	
			NCC		5%		5%	7%		7%	7%		7%	5%		5%		5%		
		Complete/draft	CP					2%	4%		5%	5%		5%	2%		2%	2%		
		Incomplete/sent	CP	4%	4%		7%	2%	4%		5%			5%	2%		7%	7%		
					Incomplete/draft	CP		21%	21%		12%	12%		19%	19%		11%	11%	Requires full revision Requires full revision	
				NCC			2%	2%								2%	2%			
	Compliance Total				37%	40%	23%	100%	67%	21%	12%	100%	77%	4%	19%	100%	86%	2%		12%
		Statistical	Complete/sent	CP	28%	35%		63%	56%	14%		70%	61%	4%		65%	75%		75%	OK (final version) OK (final version) Requires "Submit" (draft version) Required "Edit/Complete/Submit"
			NCC	2%	4%		5%	7%		7%	7%		7%	5%		5%		5%		
	Complete/draft		CP	2%	2%		4%	2%	4%		5%	5%		5%	5%		5%	5%		
	Incomplete/sent		CP	7%			7%	2%	4%		5%	5%		5%	2%	2%	4%	4%		
				Incomplete/draft	CP		19%	19%		12%	12%		18%	18%		9%	9%	Requires full revision Requires full revision		
			NCC			2%	2%								2%	2%				
Statistical Total				39%	40%	21%	100%	67%	21%	12%	100%	74%	9%	18%	100%	88%	2%		11%	

Tableau 2. Liste des améliorations de l'IOMS proposées, discutées et adoptées, à développer pendant la période intersessions. Le temps de développement est un indicateur qualitatif préliminaire (légende : achevé - en vert ; rejeté - en rouge ; en cours/à l'étude – sans couleur).

Année	Numéro	Amélioration (brève description)	Module	Coût (temps de développement)	Adopté	Travaux intersessions	État (actuel)	Remarques
2023	1	Permettre le formatage (texte enrichi) des cellules non protégées du rapport annuel exporté dans EXCEL	Rapport annuel	Faible	Oui	Non	Terminé	
2023	2	Agrandir les cellules, réduire la taille de la police ou ajuster le texte à la cellule pour pouvoir voir ce qui est demandé	Rapport annuel	Faible	Oui	Non	Terminé	
2023	3	Un message automatisé sera envoyé à l'expéditeur pour confirmer que la soumission a été correctement réalisée (CC à : info@iccat.int ?).	Rapport annuel	Moyen	Non	Non	Abandonné	Remplacé par 18 (décision du GT de se concentrer sur les rappels de délais)
2023	4	Remplacer « organisation » par CPC	Rapport annuel	Faible	Oui	Oui	Terminé	
2023	5	Indiquer le pourcentage de CPC qui ont rempli le rapport annuel (par exemple, 19 CPC sur 57 = 33,3%, en particulier sur la date limite + 1)	Rapport annuel	Moyen	Non	Non	À l'étude	Aucune décision n'a été prise (éventuellement ajouté au tableau de bord)
2023	6	Classer par ordre alphabétique ceux achevés à 100%, et non par ordre d'achèvement, et ajouter la colonne « date de soumission » au graphique	Rapport annuel	Moyen	Oui	Oui	En cours	
2023	7	Option d'annulation d'un fichier « en cours d'importation »	Rapport annuel	Élevé	Non	Non	Abandonné	Le versionnage l'envisage déjà
2023	8	Dans les dossiers de gestion, les exigences redondantes n'apparaissent pas, mais elles apparaissent dans l'extrait scientifique	Rapport annuel	Faible	Oui	Oui	Terminé	
2023	9	Cap-Vert doit être Cabo Verde (idem pour Côte d'Ivoire et Türkiye)	Rapport annuel	Faible	Oui	Oui	Terminé	
2023	10	Inverser la réponse « non applicable » (négative) en réponse « applicable » (positive) (choix : Oui/Vrai & Non/Faux)	Rapport annuel	Élevé	Oui	Oui	Terminé	
2023	11	Si les exigences sont éditées manuellement par le personnel du Secrétariat à la demande de la CPC/de l'auteur de la demande initiale, est-il nécessaire de les enregistrer en tant que nouvelle version et de faire apparaître notre nom ?	Rapport annuel	Moyen	Non	Non	Abandonné	Traçabilité nécessaire dans tous les cas
2024	12	Questions discriminatoires pour répondre automatiquement aux exigences du rapport annuel (y compris l'élaboration de profils de CPC)	Rapport annuel	Élevé	Oui	Oui	À l'étude	Étudier/créer comment les profils de CPC peuvent contribuer au remplissage automatique des rapports annuels.
2024	13	Réviser les réponses standard	Rapport annuel	Élevé	Oui	Oui	En cours	
2024	14	Améliorer la visualisation des cartes des navires pour une meilleure compréhension	Module de navires	Moyen	Oui	Oui	Terminé	

WG-ORT, EN LIGNE 2025

2024	15	Modifier/Ajouter le rapport annuel complet (pas seulement la section 3)	Rapport annuel	Moyen	Oui	Oui	À l'étude	
2024	16	Permettre le téléchargement de fichiers par lots (.zip) sans avoir à en spécifier le type	Gestionnaire de formulaires	Élevé	Oui	Oui	Terminé	Le gestionnaire de formulaires permet de télécharger plusieurs fichiers en même temps, mais pas au format ZIP.
2024	17	Remplissage automatique du rapport annuel sur la base de la soumission des formulaires (uniquement les exigences spécifiques)	Gestionnaire de formulaires	Élevé	Oui	Oui	À l'étude	
2024	18	Rappels automatisés aux CPC pour les informer de la proximité des échéances (remplace 3)	Rapport annuel	Moyen	Oui	Oui	À l'étude	
2025	19	L'IOMS conservera en interne les textes des recommandations, y compris les paragraphes et les sous-paragraphes. De cette façon, il y aura des liens vers des textes spécifiques dans les différents modules qui le composent.	Noyau	Élevé	Oui	Oui	À l'étude	
2025	20	Autoriser les pièces jointes dans le rapport annuel	Rapport annuel	Moyen	Oui	Oui	À l'étude	
2025	21	Élargir les rapports annuels afin de stocker les réponses dans les trois langues.	Rapport annuel	Élevé	Oui	Oui	À l'étude	
2025	22	Permettre la soumission des rapports annuels par l'intermédiaire du Gestionnaire de formulaires	Rapport annuel	Moyen	Oui	Oui	À l'étude	

Tableau 3. Plan de travail révisé de l'IOMS adopté par le WG-ORT, couvrant les phases de développement en cours et à venir. Les détails de chaque phase sont indiqués en bas de page. Les phases 4 et 5 sont des références aux modules préliminaires.

Phase	Priorité	Module/ Tâche	Description	Exigences en matière de données	État du développement	Date de début	Date de fin	Phase finale	Budget	Remarques
1	1	Module	Noyau/base de données IOMS	n/a	COMPLET	01/06/19	01/08/21	2	COM-18	
1	2	Module	Rapport annuel IOMS (Partie 1/Section 3, Partie 2 /Section 3)	S:GEN01, M:GEN01	COMPLET	01/06/19	01/08/21	2	COM-18	
1	3	Tâche	IOMS en production		COMPLET	01/06/19	01/08/21	2	COM-18	
1	1	Tâche	Sessions de l'atelier de formation (phase 1)		COMPLET	28/04/22	01/09/22	2	COM-18	Deux sessions (4 heures chacune)
1	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		En cours	01/06/19	n/a	n/a	COM-18	Tâche continue (maintenance)
2	1	Module	Système dynamique d'aide (module)	n/a	COMPLET	31/03/21	31/03/22	2	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Adaptations à la nouvelle définition des rôles	n/a	COMPLET	15/02/22	15/03/22	2	COM-19	Adoptée par le WG-ORT 2022
2	1	Module	Gestionnaire de navires ICCAT	Jusqu'à 21 exigences en matière de données (immatriculation de navires, 11 listes d'autorisations, transporteurs, accords d'affrètement, autorisations de transbordement, activité de l'année précédente)	En cours	01/03/21	01/08/25	4	COM-19 & CPC (UE)	Le développement a été étendu à la phase 3 (10 mois supplémentaires) conjointement avec l'intégration de UN/FLUX. Partiellement couvert par les contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023)
2	1	Tâche	Intégration de UN/FLUX dans le Gestionnaire de navires	Toutes les exigences en matière d'enregistrement et autorisations des navires (11 listes)	En cours	01/04/22	01/11/25	4	CPC (UE)	Contribution de l'UE (2021, 2022, 2023) + contribution de l'UE (2025-2026)
2	2	Module	Amélioration du système dynamique d'aide (généralisation)	n/a	COMPLET	01/04/22	31/03/23	3	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur les navires (1ère session)	n/a	COMPLET	29/04/24		4	COM-19	Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS sur le module de navires
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur les navires (2e session)	n/a	COMPLET	09/10/24		4	COM-19	Tests de continuation des utilisateurs de l'IOMS sur le module de navires
2	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	n/a	Prévu	01/06/20	n/a	n/a	COM-19	Tâche continue (maintenance)
3	1	Module	Gestionnaire de formulaires	Module pour télécharger et gérer tous les formulaires ICCAT (ST, CP, TG)	En cours	01/07/23	01/08/25	4	COM-21	Inclut les améliorations proposées pendant les ateliers
3	1	Tâche	Sessions d'atelier pour les gestionnaires de formulaires (1ère session)	n/a	COMPLET	04/07/24	À déterminer	4	COM-21	
3	1	Tâche	Sessions d'atelier pour les gestionnaires de formulaires (2e session)	n/a	Prévu	06/05/25		4	COM-23	
3	1	Tâche	Session de formation/atelier sur les navires (3e session)	n/a	Prévu	30/06/25		4	COM-23	
3	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		En cours	01/06/22	n/a	n/a	COM-21	Tâche continue (maintenance)
4	1	Module	Gestionnaire de ports	M:GEN11, M:GEN12, M:BFT20, M:BFT21, M:SWO10	En cours	01/11/24	À déterminer	4	COM-21	

WG-ORT, EN LIGNE 2025

4	1	Module	Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1)	S:GEN03	En cours	15/01/25	À déterminer	4	COM-23	Commencé, mais les études doivent être poursuivies Commencé, mais les études doivent être poursuivies Impossible de réutiliser le code AR Nécessite des changements structurels importants (des améliorations sont en cours).
4	1	Module	Gestionnaire des tableaux d'application (COCT)	M:GEN03	En cours	15/01/25	À déterminer	4	COM-23	
4	2	Module	Gestionnaire des feuilles de contrôle requins/istiophoridés	M:SHK05, M:BIL01	En cours	01/12/24	À déterminer	4	COM-21	
4	2	Tâche	Sessions de formation/ateliers sur les feuilles de contrôle requins/istiophoridés	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer	4	COM-21	Plus d'un atelier peut être nécessaire
4	1	Tâche	Sessions de formation/ateliers sur T1NC/COCT	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer	4	COM-23	
4	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer	4	COM-23	
5	1	Module	Tâche 2 - Prise et effort	S:GEN04	Planification	À déterminer			COM-25	
5	2	Module	Programmes SDP (SWO, BET)	M:TRO06, M:SWO01	Planification	À déterminer			COM-25	
5	3	Module	Gestionnaire des rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)	M:BFT22, M:BFT23, M:TRO14	Planification	À déterminer			COM-25	
5	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		Planification	À déterminer			COM-25	

Informations complémentaires sur les phases de l'IOMS :

Phase	Début	Fin	Budget (mois)	COM	Année budgétaire	Type de budget
Phase 1	01/06/19	31/05/20	12	Annuel	2018	Extraordinaire
Phase 2	01/06/19	31/05/22	24	Biennal	2019	Ordinaire
Phase 3	01/06/22	31/05/24	24	Biennal	2021	Ordinaire
Phase 4	01/06/24	31/05/26	24	Biennal	2023	Ordinaire
Phase 5	01/06/26	31/05/28	24	Biennal	2025	Ordinaire

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Examen de la réglementation de l'ICCAT ayant des implications sur le mandat du Groupe de travail
5. Mise à jour de l'état d'avancement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS)
 - 5.1 Examen de la situation actuelle et des progrès réalisés en 2024
 - 5.1.1 Module de gestionnaire des navires
 - 5.1.2 Module de gestionnaire des formulaires
 - 5.2 Améliorations potentielles
 - 5.3 Examen des besoins en données de l'ICCAT pour 2024 en vue de l'intégration de l'IOMS
6. Mise à jour de l'état des projets complémentaires de l'IOMS
 - 6.1 Subventions de l'Union européenne liées à l'IOMS (2025-2026)
 - 6.2 Projet GEF-ABNJ II concernant l'IOMS (2024-2027)
7. Examen et évaluation de l'approche actuelle de la collecte des données des feuilles de contrôle des mesures s'appliquant aux requins et aux istiophoridés
8. Activités visant à améliorer une nouvelle architecture de système pour l'IOMS
9. Planification des sessions de formation des utilisateurs de l'IOMS (modules de gestionnaires des navires et des formulaires)
10. Examen des activités des groupes de travail ad hoc du WG-ORT
 - 10.1 Suppression des redondances
 - 10.2 Glossaire des termes et définitions de l'IOMS
11. Mise à jour et approbation du plan de travail de l'IOMS
12. Travail intersessions nécessaire en 2025 (Groupe de travail et Secrétariat)
13. Autres questions
14. Adoption du rapport et clôture

Liste des participants¹

PARTIES CONTRACTANTES

ANGOLA

Chilamba, Victor Capapelo Julio *

Director of the National Directorate of Fisheries, Ministry of Fisheries and Marine Resources of Angola, Complexo Administrativo, Clássicos do Talatona Rua da Mat 5º Edifício, Luanda
Tel: +244 926 819 251; +244 933 366 328, E-Mail: victorpescas15@gmail.com

BELIZE

Coc, Charles

Fisheries Scientist and Data Officer, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City
Tel: +1 501 223 4918, E-Mail: charles.coc@bhsfu.gov.bz

Howe, Ernie

High Seas Fisheries Officer, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City
Tel: +501 223 4918, Fax: +501 223 5087, E-Mail: ernie.howe@bhsfu.gov.bz

Pinkard, Delice

Senior Fisheries Officer, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City
Tel: +1 501 223 4918, Fax: +1 501 223 5087, E-Mail: delice.pinkard@bhsfu.gov.bz; sr.fishofficer@bhsfu.gov.bz

BRÉSIL

Bispo Oliveira, André Luiz ¹

International Negotiations Coordinator, Ministry of Fisheries and Aquaculture, International Advisory, 70297-400 Brasília DF

Pontes Matos, Vitor Luis

Chief of Division, Fisheries and Aquaculture Secretary, Ministry of Agriculture, Livestock and Supply, Endereço Edifício Siderbrás - Secretaria da Aquicultura e Pesca do MAPA Reitoria IFB Asa Sul, Pça. Três Poderes S/N (Axii S 117B), 70100-000 Brasília
Tel: +55 619 822 06900, E-Mail: vitor.matos@mpa.gov.br

Souza Lira, Alex

Registering, Monitoring and Research Secretariat, Esplanada dos Ministérios, Setor de Autarquias Sul Q. 2, 70043-900 Brasília, DF
Tel: +55 819 855 15243, E-Mail: alex.lira@mpa.gov.br

CANADA

Cossette, Frédéric

Policy Advisor, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent St., Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: +1 343 541 6921, E-Mail: frederic.cossette@dfo-mpo.gc.ca

Hamoui, Nadia

Fisheries & Oceans Canada, 200 Kent, Ottawa K1A0E6
Tel: +1 613 302 2835, E-Mail: nadia.hamoui@dfo-mpo.gc.ca

Kerwin, Jessica

Large Pelagic Resource Manager, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa, ON K1A 0E6
Tel: +1 613 291 7480, E-Mail: jessica.kerwin@dfo-mpo.gc.ca

Minch, Taryn

Fisheries and Oceans Canada, St Andrews Biological Station, 125 Marine Science Drive, St. Andrews, NB New Brunswick E5B 0E4
Tel: +1 506 608 0171, E-Mail: taryn.minch@dfo-mpo.gc.ca

¹ En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

* Chef de délégation.

COSTA RICA

Pacheco Chaves, Bernald

Instituto Costarricense de Pesca y Acuicultura, INCOPESCA, Departamento de Investigación, Cantón de Montes de Oro, Puntarenas, 333-5400

Tel: +506 899 22693, E-Mail: bpacheco@incopecsa.go.cr; bernald.pacheco@gmail.com

CÔTE D'IVOIRE

Djou, Kouadio Julien

Statisticien de la Direction de Pêches, Chef de Service Etudes, Statistiques et Documentation, Direction des Pêches (DP), Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), 27 Rue des pêcheurs, BP V19, Abidjan 01

Tel: +225 79 15 96 22, Fax: +225 21 25 67 27, E-Mail: djoujulien225@gmail.com; ko.djou@ressourcesanimales.gouv.ci

CURAÇAO

Ramos, Ernesto

Fishery Observer of Curaçao, Ministry of Economic Development of Curaçao, Fishery Monitoring Centre, Willemstad

Tel: +599 952 77658, E-Mail: ernesto.ramos@gobiernu.cw

Suarez, Carl Michael

Senior Operator of the Fishery Monitoring Centre, Ministry of Economic Development, Directorate of Economic Affairs, Amidos Building, Pletterijweg 43 A, Willemstad

Tel: +59 995 297 213, E-Mail: michael.suarez@gobiernu.cw

EGYPTE

Adel Wahba, Rana

E-Mail: rana.adel.wahba@gmail.com

Badr, Fatma Elzahraa

Fish Production Specialist, Agreements Administration, Lakes and Fish Resources Protection and Development Agency, 210, area B - City, 5th District Road 90, 11311 New Cairo

Tel: +201 092 348 338, Fax: +202 228 117 008, E-Mail: fatima.elzahraa.medo@gmail.com

ÉTATS-UNIS

King, Melanie Diamond

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring Maryland 20910

Tel: +1 301 427 3087, E-Mail: melanie.king@noaa.gov

GUINÉE (REP.)

Kolié, Lansana

Chef de Division Aménagement, Ministère de la Pêche et de l'économie maritime, 234, Avenue KA 042 - Commune de Kaloum BP: 307, Conakry

Tel: +224 624 901 068, E-Mail: klansana74@gmail.com

Soumah, Mohamed

Responsable de Système d'Information Halieutique, Chef de Service Informatique du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), 814, Rue MA 500, Corniche Sud Madina, Boussoura, BP: 3738 Conakry

Tel: +224 622 01 70 85, E-Mail: soumahmohamed2009@gmail.com

HONDURAS

Martínez Valladares, Carlos Eduardo

Asesor de Pesca

Tel: +502 452 50059, E-Mail: carlosmartinez41331@gmail.com

JAPON

Kawano, Masataka

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: masataka_kawano320@maff.go.jp

Masunaka, Saki

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8204, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: saki_masunaka380@maff.go.jp

MAROC

El Fatouani, Zineb

Cadre à la Direction de Contrôle des Activités de la Pêche Maritime, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime
Tel: +212 668 342 618, E-Mail: Z.ELFATOUANI@mpm.gov.ma; zineb.elfatouani@hotmail.com

Haoujar, Bouchra

Cheffe de Service des Espèces Marines Migratrices et des Espaces Protégés, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, BP 476, 10150 Haut Agdal, Rabat
Tel: +212 253 768 8115, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: haoujar@mpm.gov.ma

MAURITANIE

Ould Beibou, Ely Ould Sidi

BP 22, Nouadhibou
Tel: +222 224 21026, E-Mail: beibou_es@yahoo.fr

MEXIQUE

Soler Benítez, Bertha Alicia¹

Comisión Nacional de Acuacultura y Pesca (CONAPESCA), 82100 Mazatlán, Sinaloa

NAMIBIE

Bester, Desmond R.

Control Officer Operations, Ministry of Fisheries and Marine Resources, Private Bag 394, 9000 Luderitz
Tel: +264 63 20 2912, E-Mail: desmond.bester@mfmr.gov.na

Jagger, Charmaine

Fisheries Biologist, Ministry of Fisheries and Marine Resources, National Marine Information and Research Centre (NatMIRC), P.O. Box 912 Swakopmund, 1 Strand Street
Tel: +264 64 410 1000, Fax: +264 64 404385, E-Mail: Charmaine.Jagger@mfmr.gov.na; chajagger2014@gmail.com

Nambahu, Taimi

Senior Fisheries Biologist, Ministry of Fisheries and Marine Resources, Large Pelagic Species, 1 Strand Street P.O. Box 912, 9000 Swakopmund Erongo
Tel: +264 644 101 000, Fax: +264 644 04385, E-Mail: Taimi.Nambahu@mfmr.gov.na

PANAMA

Cochez, Emiliano

Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá - ARAP, Edificio Rivera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista
Tel: +507 511 6008, E-Mail: ecochez@arap.gob.pa

Ellington, Christie

Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá - ARAP, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 07096
Tel: +507 674 90271; +507 511 6019, E-Mail: cellington@arap.gob.pa

Vergara, Yarkelia

Directora encargada de Cooperación y Asuntos Pesqueros, Ministerio de Desarrollo Agropecuario, Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá, Cooperación Técnica y Asuntos pesqueros Internacional, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 0819-02398
Tel: +507 511 6008 (ext. 359), E-Mail: yvergara@arap.gob.pa; hsf@arap.gob.pa

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Maraj, Aude

Seacole Building 2 Marsham Street, London SW1P 4DF
Tel: +44 738 522 5291, E-Mail: Aude.Maraj@marinemanagement.org.uk

Murphy, Paul

Principal Fisheries Manager, Marine Management Organisation (MMO) Chi Gallos Hayle Marine Renewables Business Park, Lancaster House, Hampshire Court, London NE4 7YH
Tel: +44 782 575 4838, E-Mail: paul.murphy@marinemanagement.org.uk

O'Shaughnessy, Andrea

Marine Management Organisation (MMO), Lancaster House, Hampshire, Newcastle upon Tyne NE4 7YH
Tel: +44 208 225 8972, E-Mail: andrea.o'shaughnessy@marinemanagement.org.uk

Peel, Michael

Department for Environment, Food and Rural Affairs - DEFRA, 2 Marsham Street, London SW1P 4DF
Tel: +44 798 418 9608, E-Mail: michael.peel@defra.gov.uk

Set, Jadeson

Marine Management Organisation, Lancaster House, Hampshire Court, Newcastle upon Tyne, NE4 7YH
Tel: +44 208 026 5273, E-Mail: Jadeson.Set@marinemangement.org.uk

SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Connell, Shamal¹

Fisheries Officer, Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry, Fisheries, Rural Transformation, Industry and Labour, Government of St Vincent and the Grenadines, VC0100 Kingstown

Martin, Chimell

Fisheries Officer, Fisheries Services, Ministry of Agriculture, Forestry, Fisheries, Rural Transformation, Industry and Labour, Government of St Vincent and the Grenadines, Lower Bay Street, VC0100 Kingstown
Tel: +1 784 456 2738 or Cisco Ext 5431, 5421, 5422, E-Mail: chimellmartin.cm@gmail.com; fishdiv@gov.vc

Thomas, Allison

Fisheries Division Kingstown St Vincent & The Grenadines, VC0100 Kingstown
Tel: +1 784 456 2738, E-Mail: allithomas294@gmail.com

SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE

Alves Francisco Nunes, Gelson

Pantufo Dto de Agua Grande, CP 59
Tel: +239 994 6405, E-Mail: galves2009@live.com

SÉNÉGAL

Diouf, Ibrahima

Ingénieur des Pêches, Direction des Pêches Maritimes, Chef de la Division de la pêche industrielle, Sphère ministérielle Ousmane Tanor DIENG, Immeuble D, 2e étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 541 4764, Fax: +221 338 602 465, E-Mail: ivesdiouf@gmail.com

Gueye, Assane

Conseiller Technique auprès du Directeur, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Cité Fenêtres Mermoz – Dakar – Corniche Ouest, BP: 3656
Tel: +221 776 342 953; +221 338 602 465, E-Mail: assaneg@hotmail.fr

Sèye, Mamadou

Ingénieur des Pêches, Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêcheries, Direction des Pêches Maritimes, Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2è étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 77 841 83 94, Fax: +221 821 47 58, E-Mail: mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr

UNION EUROPÉENNE

Berzins, Maris

Policy Officer, European Commission, DG MARE Unit C.4, Data Management, J II-99, 00/041, B-1049 Brussels, Belgium
Tel: +322 299 5524, E-Mail: Maris.BERZINS@ec.europa.eu

Bintoudi, Eleni

European Commission Directorate General for Maritime Affairs & Fisheries (DG MARE) European Commission Directorate General for Maritime Affairs & Fisheries (DG MARE), J 99-00/33 Rue Joseph II 99 1000, 1049 Brussels, Belgium
Tel: +32 229 94403, E-Mail: eleni.bintoudi@ec.europa.eu

Castro Ribeiro, Cristina

Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries Unit B.2 – Regional Fisheries Management Organisations, Rue Joseph II, J99 03/57, 1049 Brussels, Belgium
Tel: +32 470 529 103; +32 229 81663, E-Mail: cristina-ribeiro@ec.europa.eu

Howard, Séamus

European Commission, DG MARE, Rue Joseph II 99, 1000 Brussels, Belgium
Tel: +32 229 50083; +32 488 258 038, E-Mail: seamus.howard@ec.europa.eu

Khalil, Samira

European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit B-1 "International Affairs, Law of the Sea and RFOs",
Joseph II - 99 3/74, 1049 Brussels, Belgium
Tel: +32 2 298 03 39; +32 229 11111, E-Mail: samira.khalil@ec.europa.eu

Pavlou, Georgia

Statistical Agent, European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit C.4 - Data Management, J99 00/023,
B-1049 Brussels, Belgium
Tel: +32 2 29 84998, Fax: +32 2 29 86121, E-Mail: georgia.pavlou@ec.europa.eu

URUGUAY

Forselledo, Rodrigo *

Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA, Laboratorio de Recursos Pelágicos, Constituyente 1497, CP 11200
Montevideo
Tel: +598 2400 46 89; +598 99 487 401, E-Mail: rforselledo@gmail.com; rforselledo@mgap.gub.uy

VENEZUELA

Galicia Tremont, Jeiris Nathaly

Directora General de Pesca Industrial, Viceministerio de Producción Primaria Pesquera y Acuícola, Av. Lecuna, Torre
Este, Parque central, piso 17
Tel: +58 0414 970 3064, E-Mail: ing.jeiriscalicia@gmail.com; dgpi.minpesca@gmail.com; jgalicia.minpesca@gmail.com

Padrón Vega, Johan Alejandro

Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Dirección General de Pesca Industrial, Torre Este. Piso 17. Oficina
de Integración y Asuntos Internacionales. Parque Central, 1040 Caracas
E-Mail: dgpi.minpesca@gmail.com; hawkergenius@gmail.com

Quintero Tinoco, Elena ¹

Bióloga, Analista de la Dirección General de Pesca Artesanal y Alternativa, 1010 Caracas

Rodríguez Rosales, Arvin Alejandro

Analista de Multilaterales de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular de Pesca
y Acuicultura, Parque Central. Piso 17, 1040 Caracas
Tel: +58 424 175 6221, E-Mail: arvinalejandr@gmail.com; oai.minpesca@gmail.com

Vásquez, Ruth

Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura Torre Este. Piso 17. Oficina de Integración y Asuntos
Internacionales, Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Torre Este. Piso 17. Parque Central. Caracas
E-Mail: conocimientocenipa@gmail.com

OBSERVATEURS DE PARTIES, ENTITÉS, ENTITÉS DE PÊCHE NON CONTRACTANTES COOPÉRANTES

BOLIVIE

Cortez Franco, Limbert Ismael

Jefe de Unidad, Unidad Boliviana de Pesca Marítima (UBPM), Calle 20 de Octubre 2502, esq. Pedro Salazar, La Paz
Tel: +591 6 700 9787, Fax: +591 2 291 4069, E-Mail: limbert.cortez@protonmail.ch; limbert.cortez@mindef.gob.bo;
licor779704@gmail.com

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ECOLOGY ACTION CENTRE - EAC

Isnor, Holly

Ecology Action Centre - EAC, 2705 Fern Lane, Halifax Nova Scotia B3K 4L3, Canada
Tel: +1 902 580 0600, E-Mail: hollyisnor@ecologyaction.ca

GLOBAL FISHING WATCH

Bartra, Ariadna

Global Fishing Watch, 2051BB North Holland, Netherlands
Tel: +31 643 281 665, E-Mail: ariadna.bartra-baron@globalfishingwatch.org

Kenton, Maya

Global Fishing Watch, 3 Carrer de Tagamanent 2,2, 08012 Barcelona, Spain
Tel: +34 637 430 277, E-Mail: maya.kenton@globalfishingwatch.org

AUTRES PARTICIPANTS

PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES DE DECLARATION EN LIGNE

Keller, Bryan

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs, Trade and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring, Maryland 20910, United States
Tel: +1 202 897 9208; +1 301 427 7725, E-Mail: bryan.keller@noaa.gov

COORDINATEUR DU SOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES

Lino, Pedro Gil

Research Assistant, Instituto Português do Mar e da Atmosfera - I.P./IPMA, Avenida 5 Outubro s/n, 8700-305 Olhão, Faro, Portugal
Tel: +351 289 700508, E-Mail: plino@ipma.pt

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'APPLICATION

Campbell, Derek

Attorney-Advisor International Section, Office of General Counsel - International Law, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce, 1401 Constitution Avenue, N.W. HCHB Room 48026, Washington, D.C. 20230, United States
Tel: +1 202 482 0031, Fax: +1 202 371 0926, E-Mail: derek.campbell@noaa.gov

EXPERT EXTERNE

Palma, Carlos

ICCAT Secretariat, C/ Corazón de María, 8 - 6 Planta, 28002 Madrid, Spain
Tel: + 34 91 416 5600, Fax: +34 91 415 2612, E-Mail: carlos.palma@iccat.int

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 - 6e étage, 28002 Madrid - Espagne
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre
Parrilla Moruno, Alberto Thais
Mayor, Carlos
Deprez, Bruno
Aleman, Francisco
Baity, Dawn
Elorriaga, Aitor
Gallego Sanz, Juan Luis
García, Jesús
Idrissi, M'Hamed
Maestre, Manuel
Martínez Herranz, Javier
Mergarejo Dremov, Félix
Muñoz, Juan Carlos
Pagá, Alfonso
Portel, Dashiell
Samedy, Valérie
Sanz, José
Vieito, Aldana

INTERPRÈTES DE L'ICCAT

Baena Jiménez, Eva J.
Calmels, Ellie
Gelb Cohen, Beth
Liberas, Christine
Linae, Cristina
Pinzon, Aurélie